RAPPORT DE RECHERCHE

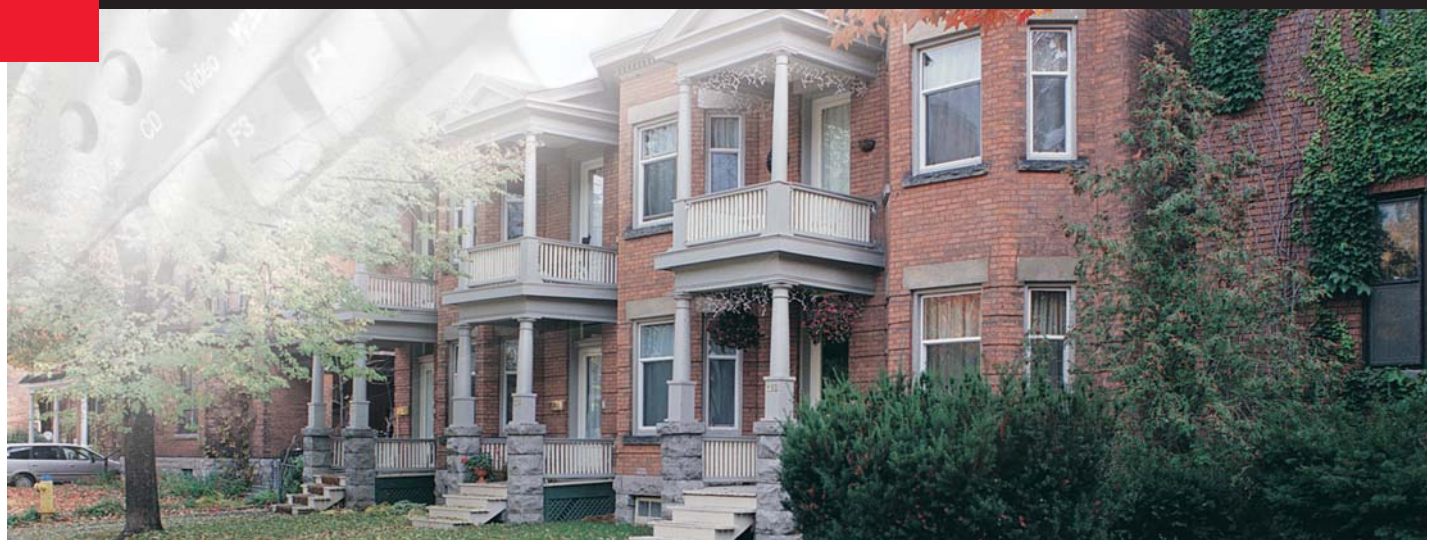

Développement communautaire qualité de la vie et peur du crime dans dix collectivités de logement public au Canada

Canada

SCHL CMHC
AU CŒUR DE L'HABITATION

LA SCHL : AU CŒUR DE L'HABITATION

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) est l'organisme national responsable de l'habitation au Canada, et ce, depuis plus de 60 ans.

En collaboration avec d'autres intervenants du secteur de l'habitation, elle contribue à faire en sorte que le système canadien de logement demeure l'un des meilleurs du monde. La SCHL aide les Canadiens à accéder à un large éventail de logements durables, abordables et de qualité, favorisant ainsi la création de collectivités et de villes dynamiques et saines partout au pays.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter le site Web de la SCHL à l'adresse suivante : **www.schl.ca**

Vous pouvez aussi communiquer avec nous par téléphone, au 1-800-668-2642, ou par télécopieur, au 1-800-245-9274.

De l'extérieur du Canada : 613-748-2003 (téléphone); 613-748-2016 (télécopieur).

La Société canadienne d'hypothèques et de logement souscrit à la politique du gouvernement fédéral sur l'accès des personnes handicapées à l'information. Si vous désirez obtenir la présente publication sur des supports de substitution, composez le 1-800-668-2642.

Développement communautaire

Qualité de la vie et peur du crime

dans dix collectivités de logement public au Canada

RAPPORT FINAL

Préparé par :
La Fédération canadienne des municipalités
pour le compte de la
Société canadienne d'hypothèques et de logement

Mars 1993

NOTE: **ISSUED ALSO IN ENGLISH UNDER THE TITLE:**

COMMUNITY DEVELOPMENT, QUALITY OF LIFE AND FEAR OF CRIME IN TEN PUBLIC HOUSING COMMUNITIES IN CANADA

AVERTISSEMENT

La présente publication est l'un des nombreux moyens d'information que la SCHL a produits avec l'aide de capitaux du gouvernement fédéral. Les idées présentées ci-après sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement la position officielle de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Remerciements

La Fédération canadienne des municipalités (FCM) tient à remercier les personnes qui ont participé au présent projet. En particulier, nous sommes reconnaissants envers les femmes et les hommes des collectivités que nous avons visités et qui ont accepté de partager leurs idées et leurs expériences avec nous. Nous tenons également à remercier les représentants des commissions de logement qui nous ont fourni l'information demandée. En outre, nous voulons souligner le soutien inestimable apporté par les animateurs communautaires des dix collectivités participantes.

Nous tenons à exprimer nos sincères remerciements aux femmes ayant réalisé les entrevues pour nous dans les trois collectivités visitées. Nous sommes également reconnaissants pour le temps, les efforts et la sincérité des représentants des collectivités qui se sont réunis avec nous au cours de nos visites. Nous aimerions adresser un mot de remerciement particulier aux trois animateurs communautaires des collectivités visitées : Lorna Law, Diane Lemire et Beverly Zrudlo. Ces personnes ont contribué à faire de nos visites sur le terrain une expérience des plus enrichissante.

Nous avons bénéficié du soutien constant et des conseils du Comité directeur du développement communautaire mis sur pied pour ce projet, et qui réunissait Charlene Gorbet et Jean-Marc Dupont, de Santé et Bien-être social Canada; Leslie McDermott, de Partir d'un bon pied pour un avenir meilleur; Loreen Wagner, de la Société de logement sans but lucratif de la ville d'Ottawa; et Cam McCallum, Jack Smuggler et Judy Lightbound, de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Nous aimerions également remercier Debbie Sladden pour sa contribution extraordinaire à notre entreprise, notamment pour son travail dans les coulisses, lequel a aidé au succès de notre consultation nationale.

Dans les pages qui suivent, nous nous sommes efforcés de respecter les engagements que nous avions pris, soit exprimer aussi fidèlement que possible les pensées et les idées des personnes ayant participé à ce projet. Nous nous étions donné comme objectif de faire une recherche qui soit basée sur la participation et enracinée dans les expériences des personnes vivant et travaillant dans les collectivités de logement public. Tout au long de nos travaux, nous avons collaboré étroitement avec les personnes directement concernées par cette recherche afin de veiller à ce que leurs besoins soient satisfaits. Nos efforts ont été récompensés par la confiance et la collaboration qu'on nous ont témoignées dans les réponses sincères fournies à nos questions. Nous faisons nôtre l'opinion exprimée par de nombreux participants que cette initiative n'était pas le point culminant d'un processus, mais qu'elle en constituait bien le commencement. Si l'on en juge par l'énergie et l'enthousiasme que nous avons rencontrés, nous sommes assurés que cela est vrai et attendons avec impatience l'occasion de collaborer de nouveau avec ces personnes.

Développement communautaire, qualité de la vie et peur du crime dans les collectivités de logement public au Canada

Table des matières

1.0 Introduction
- 1.1 Quel est l'objet de ce projet?
- 1.2 Ce que nous avons fait
- 1.3 Quatre grands thèmes

2.0 Examen en profondeur de trois collectivités de logement public
- 2.1 Mayfair (Winnipeg)
  - 2.2.1 Niveau du développement communautaire
  - 2.1.2 Qualité de la vie
  - 2.1.3 Peur du crime
- 2.2 Upper Dawson (Bathurst)
  - 2.2.1 Degré de développement communautaire
  - 2.2.2 Qualité de la vie
  - 2.2.3 Peur du crime
- 2.3 Russells Heights (Ottawa)
  - 2.3.1 Degré de développement communautaire
  - 2.3.2 Qualité de la vie
  - 2.3.3 Peur du crime

3.0 Aperçu des dix collectivités de logement public représentées à la consultation nationale
- 3.1 Abbotsfield/Rundle (Edmonton)
- 3.2 Bayers/Westwood (Halifax)
- 3.3 Brahms (Toronto)
- 3.4 Britannia Place (Mississauga)
- 3.5 Greystone (Halifax)
- 3.6 Mayfair (Halifax)
- 3.7 Medicine Hat (Alberta)
- 3.8 Mulgrave Park (Halifax)
- 3.9 Russell Heights (Ottawa)
- 3.10 Upper Dawson (Bathurst)

4.0 La consultation nationale
- 4.1 Qualité de la vie et peur du crime
- 4.2 Détermination des obstacles
- 4.3 Renversement des obstacles - Ressources et solutions
- 4.4 Stratégies de mobilisation
- 4.5 Et maintenant, où allons-nous?

5.0 Épilogue

6.0 Annexes

Développement communautaire
Qualité de la vie et peur du crime
dans les collectivités de logement public au Canada

1.0 Introduction

On trouvera dans le présent rapport les résultats d'une étude sur la qualité de la vie et la peur du crime dans dix collectivités de logement public au Canada. Cette étude a été entreprise par la Fédération canadienne des municipalités (FCM) en collaboration avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Elle s'inspire de l'idée qu'il existe des rapports étroits entre le degré de développement social d'une collectivité et la qualité de la vie et les sentiments de sécurité des résidents. Cette idée est confirmée par un nombre croissant de recherches universitaires et de politiques élaborées par les pouvoirs publiés autour de la notion de la prévention du crime par le développement social. Les programmes comme Des villes plus sûres et de nombreux programmes d'intervention auprès des enfants constituent des exemples tangibles de cette approche adoptée par diverses collectivités du Canada.

Le présent projet a été conçu afin de vérifier les hypothèses de base du modèle de prévention du crime par le développement social dans les collectivités de logement public. Depuis toujours, ces collectivités sont frappées par une criminalité élevée et offrent à leurs résidents une qualité de vie inférieure à celle de nombreux autres citadins. Notre hypothèse de travail était que les résidents des collectivités très développées connaissent une meilleure qualité de vie et une moins grande peur du crime que ceux des collectivités moins développées. Cela nous a conduits à opérationnaliser nos concepts de base, soit la qualité de la vie et la peur du crime. Nous avons décidé d'entrée de jeu que notre projet de recherche et que la méthodologie que nous adopterions feraient appel à la participation et seraient axés sur l'action. Plutôt que d'imposer arbitrairement nos propres définitions, nous avons demandé aux sujets eux-mêmes de notre recherche -- c'est-à-dire les résidents des logements publics -- de définir ce qu'ils entendaient par qualité de la vie et peur du crime. En vérité, cette approche est devenue une dimension importante de notre projet et de l'exercice d'animation communautaire auquel il a donné lieu. Les participants ont été invités à investir dans le projet et à le prendre à leur compte, et nombreux ont été ceux qui l'ont fait. Une stratégie faisant appel à des entrevues au téléphone, à une consultation nationale et à des contacts réguliers entre l'équipe du projet et les représentants de la collectivité a permis de cultiver une telle participation communautaire. Résultat, un processus dynamique qui nous a permis d'aller beaucoup plus loin que ne le font normalement les projets élaborés selon des méthodes traditionnelles.

Dans les parties suivantes de notre rapport, nous décrivons les différentes composantes de notre projet de recherche. La première partie fournit un aperçu du projet dans son ensemble ainsi que des étapes que nous avons suivies pour le mener à bon port. La deuxième partie présente les résultats de la recherche conduite dans trois des dix collectivités de logement public ayant pris part à l'étude. Ces trois collectivités ont été

sélectionnées en fonction d'un certain nombre de critères, notamment leur degré de développement, leur taille, ainsi que leur situation géographique. Nous voulions examiner la qualité de la vie et la peur du crime dans trois différents types de collectivité, le premier visant les collectivités n'ayant été l'objet d'à peu près aucun développement, le deuxième celles où un développement moyen a eu lieu, et le troisième les collectivités jouissant d'un degré de développement élevé. Les résultats de cet examen nous ont permis de mesurer le rapport qui s'établit entre le degré de développement communautaire et la perception des résidents quant à la qualité de leur vie et à la peur qu'ils éprouvent devant la criminalité.

On trouvera dans la partie 3.0 un tableau détaillé de la nature et des caractéristiques des dix collectivités ayant participé à notre projet. Ce tableau s'inspire des entrevues fouillées que nous avons eues avec les animateurs communautaires, ainsi que d'un questionnaire exhaustif auquel ont répondu les représentants des organismes locaux d'habitation des collectivités participantes. On trouvera également dans cette partie de notre document une introduction d'une page rédigée par les animateurs communautaires de chacune des collectivités concernées.

La dernière partie de notre rapport présente un résumé de la consultation nationale tenue à Ottawa en février 1993. Cette consultation a attiré des résidents et des animateurs communautaires des dix collectivités de logement public participantes. Un certain nombre d'experts en matière de développement communautaire de tout le pays et un représentant d'un groupe de jeunes de Vancouver ont également pris part à nos travaux. Cet exercice a permis de cerner quatre grandes questions à explorer, lesquelles avaient été soulevées au cours des entrevues avec les animateurs communautaires et de la recherche effectuée auprès de trois collectivités de logement public.

La dernière séance de la consultation nationale a comporté des ateliers intitulés «Et maintenant, où allons-nous?» On a demandé aux participants de définir les objectifs spécifiques et de formuler les recommandations auxquels ils aimeraient que l'on donne suite. On leur a demandé de penser à ce qu'ils comptaient tirer de leur expérience à cette consultation nationale. Les résultats de ces travaux sont fournis dans la dernière partie de notre rapport.

1.1 Quel est l'objet de ce projet?

Au cours de la dernière décennie, la dégradation de la qualité de la vie dans nos villes a semé beaucoup d'inquiétude. Surpopulation, pollution, circulation et progression de la criminalité ne sont que quelques-uns des problèmes que l'on a débattus. Bien que ces problèmes aient touché tous les citadins, ce sont les résidents des collectivités de logement public qui les ont éprouvés le plus intensément. Certaines collectivités, toutefois, ont mieux réussi que d'autres à relever ces défis et ont pu offrir une bonne qualité de vie à leurs résidents. Le présent projet a été conçu de façon que les personnes vivant et œuvrant au sein de collectivités de logement public puissent partager les connaissances et l'expérience acquises tout en cherchant à améliorer la qualité de la vie dans leurs collectivités.

Notre stratégie a été de nous en tenir à deux grandes questions : (i) la qualité de la vie et (ii) la peur du crime. Les études dans ce domaine montrent qu'il existe un rapport étroit entre le degré de développement d'une collectivité et le sentiment de bien-être éprouvé par ses membres. En particulier, la documentation didactique sur la prévention du crime a indiqué que le degré de développement communautaire pourrait être lié directement à la perception des gens et à la peur du crime. Ces travaux impliquent que les collectivités qui mettent de nombreux programmes et beaucoup de ressources à la disposition de leurs résidents ont de meilleures chances de susciter des sentiments positifs chez ces derniers, ainsi que des sentiments d'appartenance et de contrôle. Au bout du compte, tout cela engendre les attitudes et les actions qui entraînent la baisse de la criminalité et une moins grande peur du crime chez les résidents.

Afin de savoir si ces idées pourraient s'appliquer aux collectivités de logement public au Canada, nous avons décidé d'étudier en détail trois collectivités de logement public, la première étant l'objet d'un degré de développement inférieur, la deuxième d'un degré de développement moyen, et la troisième jouissant d'un degré de développement supérieur. Il nous a fallu définir ce que nous entendions par développement communautaire et ressources communautaires. Le développement communautaire a été défini comme le degré d'organisation d'une collectivité et de participation des résidents aux décisions touchant la collectivité dans son ensemble. Ainsi, la collectivité où il existe une forte association de locataires et un degré élevé de participation des résidents est considérée plus développée qu'une collectivité sans association de locataires et sans grande participation des résidents. La deuxième partie de notre définition s'intéresse aux programmes et aux ressources dont disposent les résidents sur place. Entrent dans cette définition divers types de programmes éducationnels, sociaux, récréatifs et de santé ainsi que des ressources récréationnelles comme les terrains de jeu et de baseball, les gymnases et les piscines. Les ressources comprennent les salles de réunion, le centre communautaire, les garderies et autres services comme les laveries. Les collectivités ayant le plus grand nombre de programmes et de ressources ont été définies comme étant les plus développées.

Ici encore, notre hypothèse de travail a été que les résidents des collectivités plus développées sont plus susceptibles de jouir d'une meilleure qualité de vie et de moins

craindre le crime que les résidents des collectivités moins développées. Il nous a semblé que si cette hypothèse s'avérait, elle aurait des répercussions importantes sur les résidents des collectivités de logement public. Par exemple, l'information relativement à l'organisation communautaire et à l'accès aux programmes et aux ressources pourrait être partagée avec les résidents qui cherchent à améliorer leurs collectivités Ceux-ci pourraient bénéficier de l'expérience des résidents des collectivités ayant un développement plus élevé et une meilleure qualité de vie.

1.2 Ce que nous avons fait

Le Comité directeur du développement communautaire a fourni une orientation aux gestionnaires du projet et aux chercheurs qui y ont pris part. Ce comité se composait de représentants de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, de Santé et Bien-être social Canada, d'un animateur communautaire et d'un représentant d'un organisme d'habitation municipal. Le comité a participé à la conception de l'étude, a offert des conseils d'ordre méthodologique et a aidé à l'essai préliminaire des instruments de recherche. Il a également formulé de précieuses suggestions quant à l'organisation de la consultation nationale ainsi que des thèmes à débattre en atelier.

Le concept de recherche ainsi élaboré en consultation avec le comité a consisté en un certain nombre de composantes distinctes. On a commencé par des entrevues téléphoniques en profondeur avec les animateurs communautaires et autres professionnels des dix collectivités participantes, notamment des infirmières de la santé publique ou des représentants de l'organisme local d'habitation. Dans tous les cas, les personnes interrogées connaissaient très bien leurs collectivités. Ensuite, on a élaboré un questionnaire afin de mesurer le degré de développement communautaire. Les questions portaient sur les programmes auxquels on avait accès sur place et dans le voisinage. On a également réuni de l'information concernant les ressources existantes, comme les salles de réunion, les salles communautaires, les installations de loisirs et autres services à la disposition des résidents.

Le questionnaire a été examiné par le comité et mis à l'essai auprès d'une collectivité de logement public d'Ottawa. Des modifications ont été apportées à ce premier questionnaire afin de procéder aux entrevues de façon non officielle. On a proposé de réduire le nombre de questions et de leur conférer une portée plus générale, plutôt que de poser une série de questions sur des points précis. (On a recommandé d'utiliser une formule plus détaillée auprès des organismes compétents en matière d'habitation, car une approche plus officielle et bureaucratique a semblé plus appropriée.) Les modifications recommandées ont été apportées et on a interviewé dix animateurs communautaires. Les entrevues duraient quelque deux heures, en moyenne une heure et demie. Les réponses ont été codées et réunies en tableau, et les résultats envoyés à l'animateur communautaire concerné afin que celui-ci vérifie l'exactitude et l'intégrité de l'information.

Une lettre a été adressée aux représentants des commissions de logement pour les informer du projet et leur demander leur collaboration. Nous leur avons demandé de répondre à un questionnaire de portée plus générale relativement à la collectivité et à ses résidents. Nous voulions de l'information sur la configuration physique de la collectivité, notamment les édifices et les terrains. Nous avons posé des questions sur les types de bâtiment, leur âge et l'état dans lequel ils se trouvaient, ainsi que sur les mesures de sécurité dans chacune de ces collectivités. Nous avons posé des questions sur les résidents eux-mêmes, sur leur nombre et sur la durée de leur appartenance à leur collectivité. Ici encore, une fois les données réunies, on en a adressé un exemplaire aux répondants afin qu'ils puissent en vérifier l'exactitude et l'intégrité.

Une fois que nous avons eu l'information en main, nous avons commencé à planifier la troisième composante du projet, c'est-à-dire les visites sur le terrain. Comme on l'a vu plus haut, notre intention était de comparer la perception des résidents de trois collectivités de logement public quant à la qualité de leur vie et à la peur que leur inspire la criminalité. Nous avons dû définir les critères de sélection des collectivités que nous allions destiner à une étude plus détaillée. Nous avions déterminé le degré de développement en fonction des programmes et des ressources dont pouvaient disposer sur place les résidents des collectivités de logement public participantes. Ces critères principaux posés, il restait à sélectionner une collectivité ayant été l'objet de peu de développement ou d'aucun développement, une collectivité ayant connu un développement moyen et une collectivité très développée afin de pouvoir effectuer des comparaisons valides. Les autres critères concernent la taille de la collectivité, sa situation géographique, et enfin les ressources financières à notre disposition pour l'exécution de notre projet. À la lumière de tous ces critères, nous avons choisi les collectivités Mayfair, à Winnipeg, Upper Dawson, à Bathurst, et Russell Heights à Ottawa, pour l'étude détaillée. La visite de ces collectivités a eu lieu au cours des deux premières semaines de décembre 1992.

Nous avons adopté la même démarche dans chacune des trois collectivités. Des entrevues en profondeur ont été réalisées avec l'animateur communautaire afin d'obtenir un bon aperçu de chaque collectivité. Des rencontres-discussions ont été organisées avec des représentants des professionnels œuvrant au sein de la collectivité, c'est-à-dire des dispensateurs de soins, des agents de police, des éducateurs et des gens d'affaires. On a demandé à ces personnes de comparer la qualité de la vie et la peur du crime au sein dans leur propre milieu avec les perceptions des résidents de la collectivité de logement public où ils travaillaient. Ces discussions avaient pour but d'obtenir une autre dimensions que celle des animateurs communautaires ou des résidents concernés. Cette stratégie triangulaire permettait de vérifier la validité et la fiabilité des données réunies.

Des rencontres-discussions ont eu lieu avec les résidents de chacune des trois collectivités de logement public visées. Au cours de ces rencontres, les questions portaient sur la qualité de la vie, la peur du crime et l'existence de programmes et de ressources. On demandait également aux résidents de préciser dans quelle mesure ils utilisaient ces ressources ainsi que le degré de participation de la collectivité aux programmes offerts sur place. D'autres questions portaient sur l'expérience des résidents

relativement à la qualité de la vie et à la peur du crime, cherchaient à déterminer de quelle façon leur perception avait changé au cours des dernières années, et de quelle façon les choses pourraient s'améliorer à l'avenir. La mobilisation communautaire a également été examinée au cours de ces rencontres-discussions.

La composante finale de la recherche sur le terrain comprenait des entrevues téléphoniques avec les résidents de la collectivité. Les entrevues ont été conduites en personne au sein de l'une de ces collectivités en raison de la proportion élevée de ses Néocanadiens et des difficultés linguistiques anticipées par l'animateur communautaire. Des interprètes ont accompagné les intervieweurs afin de les aider à réaliser les entrevues. Un court programme d'entrevue avait été préparé et soumis à des essais préliminaires et comportait des questions portant sur la qualité de la vie et la peur du crime. Un groupe de résidents sélectionnés par les animateurs communautaires avaient été formés par l'équipe de recherche afin de conduire ces entrevues. Une note a été adressée à chaque foyer de la collectivité pour prévenir les résidents que des entrevues auraient lieu.

On a utilisé les listes de tous les foyers de chaque collectivité afin de procéder à un échantillonnage au hasard. Ces listes ont été réparties entre les intervieweurs. À Mayfair et à Upper Bathurst, on s'est efforcé d'interviewer autant de répondants que possible. À Mayfair, on a obtenu le numéro de téléphone de 42 résident et 21 entrevues ont été effectuées, soit une participation de 50 p. 100. La plupart des personnes qui n'ont pas été interviewées n'avaient pas répondu après trois rappels. Un petit nombre de celles que nous avons contactées ont refusé de participer à l'étude. Au total, 62 entrevues ont été faites à Upper Dawson à l'aide d'une liste de 119 numéros de téléphone. Seize de ces numéros n'étaient pas valides, le service ayant été interrompu ou l'abonné ayant quitté cette collectivité. Pour la plupart, les entrevues qui n'ont pu avoir lieu concernaient des personnes qui n'ont pu être rejointes le jour prévu. Seulement un petit nombre de personnes ont refusé l'entrevue. Le taux de participation, à Upper Dawson, a été de 55 p. 100.

À Russell Heights, la situation a été toute différente, car les intervieweurs sont passés de porte en porte et ont effectué les entrevues en personne. Pour cette collectivité de 160 logements, on avait prévu 50 entrevues. Un échantillonnage au hasard a été effectué à partir d'une liste de tous les logements de la collectivité et les intervieweurs ont poursuivi leur travail jusqu'à ce que 53 entrevues aient été réalisées. Le taux de participation de 33 p. 100 enregistré pour cette collectivité est trompeur étant donné que le processus était systématiquement suspendu après la cinquantième entrevue. Comme dans le cas des deux autres collectivités, on signale bien peu de refus. La principale raison pour laquelle un adresse figurant dans une liste d'entrevues a été omise est qu'il n'y avait personne à la maison à l'arrivée de l'intervieweur.

Les intervieweurs se présentaient comme résidents de la collectivité puis procédaient à une brève description du projet. Les répondants étaient admissibles à participer au projet pourvu qu'ils soient résidents de la collectivité et qu'ils aient au moins dix-huit ans. On a voulu interviewer un répondant par foyer sélectionné. Tel que mentionné ci-dessus, les intervieweurs ont très bien réussi à convaincre les voisins de

participer à l'étude. Trois rappels étaient effectués afin de rejoindre toutes les personnes dont le nom figurait dans les listes. En moyenne, les entrevues duraient de quinze à vingt minutes. On trouvera un résumé détaillé de l'information réunie au cours de ces visites dans les parties prévues à cette fin.

1.3 Quatre grands thèmes

Le matériel réuni au moyen des premières entrevues, des questionnaires soumis aux organismes d'habitation et des visites a été versé à un «document d'information». Ce document a été envoyé à toutes les personnes prévoyant participer à la consultation nationale afin de les aider à se préparer aux ateliers auxquels elles prévoyaient prendre part. Le «document d'information» a été organisé autour de quatre thèmes majeurs soulevées au cours de nos discussions avec les animateurs communautaires, les résidents, les représentants de la collectivité et les responsables des organismes d'habitation. Ces quatre thèmes sont :

1) Qualité de la vie

2) Peur du crime et sécurité publique

3) Mobilisation communautaire

4) Accès aux ressources

En ce qui concerne la qualité de la vie, nous nous sommes intéressés aussi bien aux perceptions générales relativement aux facteurs qui font que la vie vaut la peine d'être vécue qu'aux éléments spécifiques de la vie qui font que la vie est meilleure à vivre. Ici, nous avons mis l'accent sur des variables comme l'état de santé général d'une personne, sa situation financière, ses relations avec sa famille et ses amis, et ainsi de suite. Nous voulions évaluer comment les gens perçoivent la qualité de leur vie en vue de comparer ces expériences avec celles des gens d'autres collectivités. Nous espérions également cerner les facteurs qui, selon les gens, contribuent à une plus grande qualité de la vie et déterminer comment ces facteurs sont vécus par les résidents des collectivités de logement public que nous avons étudiées.

D'entrée de jeu, nous avons cerné la peur du crime et la sécurité publique comme des questions de première importance pour les citadins, particulièrement les résidents des collectivités de logement public. Nous avons voulu savoir dans quelle mesure on se sent en sécurité dans ces collectivités et déterminer comment on y perçoit la criminalité par rapport au niveau de criminalité que l'on croit exister dans le reste de la ville. Il s'agissait de savoir si les résidents de différentes collectivités de logement public éprouvent différents niveaux de peur et, le cas échéant, ce qui explique ces différences. Les résidents des collectivités les plus développées éprouvent-ils plus ou moins la peur du crime que les résidents des collectivités moins développées? De même, les résidents

éprouvent-ils un plus grand sentiment de sécurité quand il existe plus de mesures de prévention du crime dans leurs collectivités, comme les patrouilles de sécurité, l'éclairage extérieur ou des portes munies de serrures à pêne dormant.

Les deux autres grandes questions avaient trait à l'organisation communautaire. La première a été soulevée aux trois endroits que nous avons visités. Fondamentalement, les gens étaient intéressés à des stratégies de mobilisation des résidents des collectivités de logement public. Ils voulaient également savoir comment maintenir l'enthousiasme une fois qu'ils avaient convaincu les gens de participer à des activités communautaires. La dernière question concernait la façon de découvrir les ressources et de les mettre à la disposition d'une collectivité. Nous avons demandé aux animateurs communautaires et aux résidents des collectivités comment ils découvraient l'existence des ressources et comment ils les mettaient à la disposition de leurs collectivités. Une attention particulière a été accordée à l'information spécifique touchant l'examen de ces deux questions à l'occasion de la consultation nationale.

L'un des objectifs importants de notre projet était que chacun puisse tirer parti de l'expérience des autres et de faire en sorte d'aider les collectivités à partager l'information avec celles connaissant des circonstances similaires. Nous avons constaté que les collectivités visitées avaient une importante information à fournir pour chacune des quatre grands thèmes. Nous espérions que cette information soit précieuse pour les représentants des autres collectivités participant au projet.

2.0 Examen en profondeur de trois collectivités de logement public

On trouvera dans les pages qui suivent un résumé de la recherche effectuée auprès de trois collectivités de logement public, de même qu'une brève description de l'environnement physique de chaque collectivité et du degré de développement communautaire, de la qualité de la vie et de la peur du crime. (On trouvera des descriptions détaillées de ces collectivités en 3.0).

2.1 Mayfair (Winnipeg)

Mayfair est une collectivité de logement public de Winnipeg, située près du centre de la ville. Elle se trouve à l'extrémité est d'Osborne Village, quartier où vit une classe moyenne à revenus supérieurs, quartier bohème, de boutiques et d'activités culturelles. La collectivité compte environ 200 résidents habitant 74 maisons en rangée de diverses tailles. La principale caractéristique de cette collectivité est qu'elle est une «île», entourée de toutes parts par des rues très achalandées. Deux de ces rues sont des artères nord-sud majeures dans cette partie de la ville.

La collectivité suggère un labyrinthe, les maisons en rangée se trouvant sur trois niveaux différents et les portes d'entrée étant en retrait les unes par rapport aux autres. On nous a dit que la conception des bâtiments présente des problèmes pour les résidents, surtout en hiver, quant escaliers et balcons sont couverts de neige et de glace. Les bâtiments et les terrains se détériorent. Plusieurs arbres matures ont été perdus l'été dernier à un endroit qui n'a guère d'espaces verts à perdre. Il y a peu d'endroit où les enfants peuvent jouer, à part la ruelle, qui se glisse entre les deux rangées de maisons. Cet endroit est dangereux, toutefois, car les résidents l'utilisent pour y garer leurs voitures. On prévoit dépenser 200 000 $ cet été en améliorations aux bâtiments et au paysagement.

Une école élémentaire est située sur l'«île», adjacente à la collectivité de logement public. C'est l'une des caractéristiques qui rend cette collectivité attrayante pour les familles ayant de jeunes enfants. Des garderies pour les enfants d'âge préscolaire et des garderies régulières sont également à la disposition des résidents et une halte-garderie est accessible tout près. L'autre aspect qui fait de Mayfair une collectivité attrayante est sa situation. Comme elle se trouve à proximité du centre-ville et du secteur commercial d'Osborne Village, les résidents ont un accès facile aux principaux centres d'emploi, de magasinage et de loisirs de la ville.

2.2.1 Niveau du développement communautaire

L'information fournie sur Mayfair en 3.0 révèle que cette collectivité n'est pas très développée. Cette dernière n'avait pas d'association officielle de locataires quand nous l'avons visitée et n'avait pas retenu les services d'un animateur communautaire à plein

temps. La collectivité se trouve à la périphérie d'un secteur comptant plusieurs groupes communautaires puissants. Comme elle n'est pas bien organisée, il lui est difficile de concurrencer d'autres collectivités bien structurées du secteur pour obtenir des ressources et de l'attention. Il en résulte que cette collectivité a peu de ressources ou de programmes à offrir sur place à ses résidents.

Notre contact a été l'infirmière de la santé publique de cette collectivité. Cette dernière bénéficie du soutien d'un groupe de ressources communautaires actif réunissant d'autres professionnels œuvrant au sein de la collectivité. On est très optimiste à Mayfair depuis qu'un nouveau concierge a été embauché, et l'on espère que les efforts d'un groupe de membres actifs de la collectivité conduiront à la création d'une association de locataires. La collectivité a déjà exercé des pressions sur la ville concernant un plan de modification de la circulation routière dans le quartier. En outre, le nouveau concierge a réservé l'une des maisons en rangée en guise de centre communautaire. Ceci avait été fait juste avant notre visite. La rencontre-discussion avec les résidents de la collectivité nous a donné l'impression que Mayfair en était aux premiers stades de son organisation. La rencontre a laissé voir également que la création d'une association de locataires était très possible. La collectivité dispose maintenant d'un local pour la tenue des réunions d'une association de locataires et se compose de résidents plus âgés, ayant de l'expérience, ainsi que de nouveaux résidents disposés à travailler pour le compte de la collectivité.

2.1.2 Qualité de la vie

Au cours des entrevues au téléphone, on a posé aux résidents une série de questions sur les thèmes de la qualité de la vie et de la peur du crime. Nous avons également demandé aux participants aux groupes de discussion de nous faire connaître leurs points de vue concernant la vie dans leurs collectivités. L'impression générale que nous avons eue était que Mayfair est sur son déclin depuis les cinq ou six dernières années. Elle est en train de se créer la réputation d'un endroit où il ne fait pas bon vivre et l'opinion est qu'il existe de biens meilleures collectivités exploitées par la Société d'habitation et de réaménagement du Manitoba. Le groupe de représentants des collectivités a classé Mayfair très bas sur une échelle de qualité de vie comparativement à leurs collectivités respectives. Une opinion similaire a été exprimée durant la rencontre-discussion avec les résidents de la collectivité. Les entrevues au téléphone ont révélé que des trois collectivités que nous avons visitées, Mayfair est celle où les résidents sont les moins satisfaits de leur sort. Elle a également obtenu le plus faible pointage concernant la qualité de la vie.

2.1.3 Peur du crime

L'information réunie à démontré que le crime et la délinquance devenaient un problème majeur à Mayfair. Les résidents et les représentants des collectivités nous ont affirmé que cela est imputable en premier lieu au comportement des préadolescents de cette collectivité. L'absence de surveillance parentale et de contrôle de ce groupe

d'adolescents a eu pour résultat que ceux-ci se conduisent en voyous le soir et tard dans la nuit. Les choses ont atteint un seuil critique l'été dernier et la collectivité a imposé un couvre-feu aux jeunes gens. L'agent de police ayant participé aux groupes de discussion des représentants des collectivités a déclaré qu'il y a un poste de police communautaire dans le quartier, mais à plusieurs rues de distance, et encore, entre deux collectivités de ce secteur, de sorte qu'il est difficile pour les agents de concentrer leurs efforts sur Mayfair seulement.

Le groupe de discussion des représentants des collectivités ont estimé que Mayfair éprouvait quelques difficultés relativement à la criminalité. Au cours des entrevues, les résidents ont corroboré cette opinion. Des trois collectivités que nous avons visitées, Mayfair est celle dont les résidents se sentent le moins en sécurité dans leur maison la nuit et font le moins souvent de promenade le soir seuls par rapport aux résidents d'Upper Dawson ou de Russell Heights.

2.2 Upper Dawson (Bathurst)

Upper Dawson est une collectivité de logement public d'environ 500 personnes située près du centre de Bathurst, au Nouveau-Brunswick. La collectivité compte 25 pâtés de maisons en rangée de deux étages totalisant 140 logements. De nombreux bâtiments ont reçu un nouveau parement et il est prévu que les autres seront rénovés cet été. Il y a beaucoup d'espace entre les bâtiments, ce qui procure un sentiment de dégagement et d'ouverture, mais on y trouve peu d'arbres ou de verdure. La collectivité longe une route très achalandée, et il est difficile pour les résidents, particulièrement ceux ayant de jeunes enfants, de traverser la route pour se rendre au secteur commercial. Traverser cette rue en portant des sacs d'épicerie est considéré, par de nombreux résidents comme un sérieux problème. Pour compliquer les choses, il n'y a pas de transports publics à Bathurst et de nombreux résidents d'Upper Dawson n'ont pas de voiture. Le seul moyen de transport est le taxi. La circulation routière est également un problème pour les écoliers. Il n'y a pas d'autobus scolaire et les enfants doivent marcher plusieurs kilomètres le long d'une route achalandée sans trottoir. Cette situation est à l'étude par le conseil scolaire local.

2.2.1 Degré de développement communautaire

À partir de l'information fournie en 3.0, il est clair qu'Upper Dawson est une collectivité moyennement développée. Il y a quelques années, une association de locataires a vue le jour et la collectivité a bien réussi à s'organiser. Un certain nombre de programmes sont offerts sur place et il existe un solide groupe de résidents qui participent régulièrement aux activités de la collectivité. Les programmes visant spécifiquement les jeunes gens sont bien reçus par les résidents. Ceux-ci participent beaucoup aux événements et aux activités organisés. L'ouverture d'un centre communautaire sur place et les efforts de l'animateur communautaire ont été considérés comme essentiels afin

d'aider la collectivité à s'organiser. Le défi que doit maintenant relever Upper Dawson est de responsabiliser et de motiver les personnes tout en continuant à mobiliser la collectivité dans son ensemble.

La collectivité est en bons termes avec la commission de logement. De plus, un réseau communautaire interdisciplinaire réunissant plusieurs organismes est sur le point de voir le jour. Il est clair, à la lumière de nos échanges avec les représentants des collectivités, qu'Upper Dawson a le soutien de nombreux professionnels de la région. On s'efforce même d'élargir ce groupe de manière qu'il comprenne des représentants des milieux d'affaires et d'autres groupes de la collectivité dans son ensemble.

2.2.2 Qualité de la vie

Notre impression générale a été qu'Upper Dawson offre à ses résidents une bonne qualité de vie. La situation semble s'être améliorée par suite de la création de l'association de locataires et de l'ouverture du centre communautaire. Bien que les représentants des collectivités aient classé Upper Dawson à un niveau inférieur à celui de leurs propres collectivités en ce qui a trait à la qualité de la vie en général, les différences notées n'étaient pas très importantes. L'enquête auprès des résidents a démontré qu'Upper Dawson occupe le deuxième rang quant au taux de satisfaction que l'on éprouve à vivre dans cette collectivité, comparativement aux deux autres collectivités. Les mêmes résultats ont été enregistrés en ce qui a trait à la qualité de la vie en général. Dans l'ensemble, les résidents avec lesquels nous avons eu des entretiens se disent très satisfaits de la qualité de vie qu'offre Upper Dawson.

2.2.3 Peur du crime

Des trois collectivités que nous avons visitées, Upper Dawson est celle où les résidents se sentent le moins en sécurité à se promener le soir dans leur quartier. Paradoxalement, ils sont en même temps les plus nombreux à faire des promenades solitaires à la nuit tombée. À la question de savoir s'ils se sentent en sécurité dans leur maison la nuit, les résidents d'Upper Dawson se situent entre ceux des deux autres collectivités. Ces résultats peuvent s'expliquer, en partie, par la nature de la collectivité et des expériences qu'elle a vécue récemment. Comme on l'a signalé plus haut, les bâtiments occupent un terrain assez étendu, et il y a beaucoup d'espace entre les ensembles de maisons. Les résidents doivent marcher pour se rendre au secteur commercial de l'autre côté de la route. La collectivité a eu quelques problèmes avec le crime dans le passé et l'impact de l'organisation communautaire est relativement récent. Toutefois, on nous a dit que les choses s'étaient améliorées beaucoup depuis la création de l'association de locataires et l'inauguration du centre communautaire. À ce sujet, l'agent de police qui a prix part aux discussions des représentants des collectivités nous a déclaré que du point de vue policier, les choses s'étaient beaucoup améliorées dans la collectivité de puis deux ans. Il a affirmé que la collectivité reçoit maintenant le même niveau de service policier que les quartiers avoisinants. Bien que la collectivité continue

d'avoir des problèmes, ils ne sont pas différents de ceux auxquels les collectivités environnantes doivent faire face.

2.3 Russells Heights (Ottawa)

Russell Heights est la plus grande de trois collectivités que nous avons visitées. Elle compte environ 700 résidents qui vivent dans 160 ensembles de maisons en rangée. La collectivité est située dans le sud-est d'Ottawa sur un terrain adjacent à un secteur industriel. Il existe plusieurs autres collectivités de logement public dans la région. L'une des caractéristiques principales de cette collectivité est qu'elle comprend une proportion élevée de néocanadiens et d'immigrants récents. Au cours de nos rencontres avec les résidents, on nous a présenté des gens de partout dans le monde. Les relations ethniques et raciales ont largement fait l'objet du travail communautaire effectué à Russel Heights.

2.3.1 Degré de développement communautaire

Russell Heights compte sur les services d'un animateur communautaire, a une association de locataires et un centre communautaire depuis plus longtemps que les deux autres collectivités visitées. L'impact de ce niveau d'organisation communautaire s'impose immédiatement à l'esprit. Le centre communautaire est une ruche d'activités. Souvent, plusieurs programmes et plusieurs classes se déroulent en même temps dans différents locaux. Un grand nombre de résidents semblent engagés dans des activités communautaires permanentes. Il existe plusieurs programmes et de nombreuses ressources à la disposition des résidents de tous les âges. La collectivité profite également du soutien d'un groupe extrêmement dynamique et engagé de représentants communautaires.

Nous avons eu l'impression que les résidents de cette collectivité sont en quelque sorte devenus un point de mire. Ils sont fiers de ce qu'ils ont réalisé et semblent déterminés à maintenir un niveau élevé de motivation. On nous a dit qu'ils avaient reçu la visite de nombreux représentants du gouvernement et d'autres collectivités venus s'informer de l'expérience de Russell Heights. Ils ont particulièrement bien réussi à mettre des ressources à la disposition des gens et à faire en sorte que les résidents s'engagent dans les projets communautaires. Toutefois, ces questions sont une préoccupation constante et la collectivité continue de travailler fort aux deux niveaux.

2.3.2 Qualité de la vie

Notre hypothèse de départ était que la qualité de la vie serait supérieure pour les résidents des collectivités plus développées. C'est exactement ce que nous avons trouvé au terme de notre recherche. Les résidents de Russell Heights ont inscrit le pointage moyen le plus élevé quant au degré de satisfaction éprouvé à vivre au sein de cette

collectivité. De même, ils ont inscrit le pointage moyen le plus élevé aux huit questions mesurant divers aspects de la qualité de la vie. Ces résultats confirment l'information réunie durant les rencontres de discussion. Les professionnels auxquels nous avons parlé nous ont déclaré que Russell Heights avait fait beaucoup de chemin depuis les trois ou quatre dernières années. Sans placer cette collectivité à un niveau aussi élevé que leurs propres collectivités, les différences relevées sont beaucoup moins frappantes que par rapport aux deux autres collectivités. Les représentants des collectivités ont déclaré que Russell Heights est considéré comme un endroit où il est souhaitable de vivre par les résidents d'autres collectivités de logement public de la ville. L'évaluation des résidents au cours des réunions de discussion est similaire à celle des représentants des collectivités. La plupart de ces résidents déclarent que la collectivité est devenue un endroit où il fait bon vivre. Tout en reconnaissant que la collectivité continue d'avoir des problèmes, ils se disent fiers de leur collectivité et confiants de pouvoir relever les défis auxquels ils ont à faire face.

2.3.3 Peur du crime

L'information réunie relativement à la peur du crime présente une image quelque peu différente de celle que nous avons trouvée relativement à la qualité de la vie. En réponse à la question de savoir quel était le niveau de crime dans leur collectivité comparativement à l'ensemble de la ville, les résidents de Russell Heights ont déclaré que leur collectivité avait un niveau de crime plus élevé que celui du reste de la ville. Ils ont également affirmé faire moins de promenade solitaire à la nuit tombée que les résidents d'Upper Dawson, mais plus que ceux de Mayfair. Ils se sentent plus en sécurité à cet égard, toutefois, que les résidents des deux autres collectivités. Les résidents de Russell Heights éprouvent également un plus grand sentiment de sécurité à la maison durant la nuit.

Nous avons parlé de la peur du crime et de la sécurité avec l'agent de police ayant pris part aux travaux du groupe de discussion des représentants des collectivités. Celui-ci nous a informé qu'il existe un poste de police communautaire dans une tour d'habitation à proximité de Russells Heights. L'agent a déclaré que la collectivité avait fait beaucoup de progrès depuis les trois ou quatre dernières années, surtout depuis l'ouverture du centre communautaire. Bien qu'il y ait toujours des problèmes au sein de la collectivité, la plupart avaient trait à des désaccords individuels ou à des litiges entre voisins. Selon lui, Russell Heights offre une plus grande sécurité que plusieurs autres quartiers du secteur, y compris d'autres collectivités de logement public.

Ces résultats sont particulièrement impressionnants étant donné la composition de la collectivité. La présence de tant de néocanadiens de diverses origines ethniques et raciales pourrait poser des problèmes sérieux d'ajustement dans bien des collectivités. Ces problèmes pourraient facilement influencer les attitudes des gens concernant la collectivité dans laquelle ils vivent, particulièrement en ce qui a trait à la qualité de la vie et à la peur du crime. Cela ne semble pas être le cas à Russell Heights, car les personnes que nous avons interviewées nous ont fourni une évaluation positive de leur collectivité.

3.0 Aperçu des dix collectivités de logement public représentées à la consultation nationale

Les descriptions qui suivent relativement aux dix collectivités de logement public ayant participé à la présente étude ont été rédigées par les animateurs communautaires des collectivités concernées.

3.1 Abbotsfield/Rundle (Edmonton)

La collectivité d'Abbotsfield et Rundle est située dans la partie nord-est d'Edmonton. Elle compte 1 400 logements locatifs. Elle se caractérise par un nombre élevé de familles d'autochtones et d'immigrants constituées pour la plupart de mères seules avec leurs enfants.

On dit souvent de la partie nord-est d'Edmonton qu'elle inscrit le pourcentage le plus élevé de citoyens ayant moins d'une 12e année d'instruction et le double du taux de chômage moyen à Edmonton. De plus, le nombre d'appels pour cause de violence familiale est le plus élevé de toute la ville, tandis que la consommation de bière au bar local est la plus forte de la province. Le nombre de personnes qui sont de passage dans cette collectivité constitue également un véritable problème. Tous ces facteurs engendrent criminalité et peur du crime à Abbottsfield et Rundle.

Au centre de la collectivité de logement public se trouve Abbottsfield Mall, où loge la Candora Society of Edmonton. La société Candora travaille en collaboration avec la collectivité afin d'élaborer des programmes sociaux et d'emploi qui responsabilisent les personnes et renforcent les quartiers. La philosophie de la société Candora s'inspire d'une méthode d'éducation populaire de résolution des problèmes, c'est-à-dire :

1 - les experts sont ceux qui sont aux prises avec les problèmes;

2 - tout le monde enseigne, tout le monde apprend;

3 - avant de «blâmer la victime», il faut trouver des solutions en groupe et procéder à une analyse sociale;

4 - tout le monde est capable d'apprendre et est responsable de son propre apprentissage.

Grâce à la Candora Society of Edmonton, les résidents de cette collectivité peuvent exprimer leurs inquiétudes, particulièrement en ce qui a trait aux questions de sécurité urbaine : amélioration de l'éclairage dans les parcs de stationnement, un passage piétonnier sur une route achalandée, les réparations aux logements, etc.

Nous ne faisons que commencer!

3.2 Bayers/Westwood (Halifax)

Les collectivités de logement public de Bayers Road et de Westwood Park sont les plus importantes et les plus anciennes de Halifax. Construite en 1956, la section Bayers Road compte 161 logements dans des îlots de maisons en rangée. Westwood Park a été élevée à côté de Bayers Road en 1962. Cette collectivité se compose également de maisons en rangée, reliées plus étroitement les unes aux autres, et comporte un immeuble de 65 appartements. La collectivité compte plus de 1 000 personnes.

Bayers/Westwood continue d'être la collectivité choisie par les personnes qui demandent un logement public à Halifax. Sa proximité des secteurs commerciaux, des circuits d'autobus, son accessibilité aux quartiers avoisinants et à des jardins privés rendent cette collectivité plus attrayante pour les futurs résidents.

Pendant de nombreuses années, il a existé une association de locataires très active à Bayers/Westwood. En 1986, toutefois, plusieurs des résidents de longue date et mieux établis ont déménagé dans une nouvelle coopérative construite sur une propriété adjacente. Les familles venues les remplacer au sein de la collectivité n'ont montré aucun intérêt à s'engager dans un groupe de locataires. Elles aiment sentir qu'elles sont comme tout le monde dans le quartier.

En 1990, les personnes œuvrant au sein de la collectivité ont constaté que celle-ci était en train de se transformer. Elle comptait beaucoup plus de familles monoparentales dirigées par de jeunes mères. Des résidents et des professionnels ont créé **The Family Support Services Association for Bayers/Westwood** (Association des services de soutien aux familles de Bayers/Westwood) afin de mettre sur pied un centre de soutien et de formation avec garde d'enfants pour les résidents. La commission de logement a rénové trois logements pour le bénéfice du projet. L'association a reçu une subvention pour un programme de dix mois de planification de carrière, de préparation à la vie active et de perfectionnement, et 17 résidents y ont pris part. Malheureusement, cette subvention n'était pas renouvelable et le programme a dû être suspendu.

En 1992, plusieurs tentatives ont été faites pour créer une association de locataires. La commission de logement a mis un logement à la disposition des locataires pour l'organisation communautaire. On a créé un dépôt d'échange de vêtements et publié un bulletin communautaire, mais la mobilisation des résidents de cette collectivité continue d'être un lent processus.

3.3 Collectivité de Brahms (Toronto)

En 1986, le Brahms Residents Committee (Comité des résidents de Brahms) était créé par des locataires en vue de répondre au besoin d'organisation communautaire. S'inspirant de l'approche de développement communautaire, on a élaboré le programme **Moms and Tots** (Mamans et trottineurs) et, peu de temps après, on a ouvert un bureau

communautaire. Cette collectivité s'est épanouie au rythme de la mise en œuvre d'une variété de programmes et de services qui servent les besoins d'une population diversifiée sous le plan ethnique, racial et culturel de 352 familles.

Des subventions versées par Metro Social Services, Centraide, le Secrétariat provincial de l'action antidrogue de l'Ontario et le ministère du Logement, de même que le parrainage fourni par Adventure Place a permis à la collectivité de croître.

Adventure Place a fourni à la collectivité de Brahms un soutien assuré par leurs services de développement communautaire, les Northeast Neighbourhood Services. Depuis 1986, grâce à la mise en commun des ressources de toute une gamme d'organismes et au travail soutenu fourni par des résidents rémunérés ou bénévoles, la collectivité s'est développée et dispose maintenant des programmes suivants :

1. Moms and Tots

2. Multicultural Women's Group

3. School/Parent Community

4. Seniors Group

5. Security and Maintenance

6. Anti-Drug Kids Program

7. ALS et ABA

L'énoncé de mission du Comité des résidents de Brahms est comme suit ;

S'unir et rallier tous les résidents.
Écouter la voix de la collectivité.
Répondre aux besoins cernés en responsabilisant les résidents afin qu'ils amènent leurs propres changements.

3.4 Britannia Place (Mississauga)

Britannia Place a été construite il y a plus de 3 ans. Elle compte 120 logements et est située à environ 5 minutes du centre-ville de Mississauga. La collectivité est à proximité des centres commerciaux, des banques, des hôpitaux et des grandes routes.

L'association des locataires a été constituée il y a 2 ans avec l'aide de Peel Non-profit Housing Corporation et Community Action for Health (Hôpital Credit Valley). Un

animateur communautaire a été engagé pour aider la collectivité à faire face à son problème de drogue et à cerner d'autres besoins au sein de la collectivité.

Britannia Place dispose maintenant de programmes à l'intention des enfants, du programme Moms and Tots ainsi que de programmes d'artisanat. Les agents de police de Peel viennent souvent s'adresser aux résidents sur les questions de sécurité et une infirmière de la santé publique fournit des conseils en matière de santé sur une base individuelle. À l'heure actuelle, les résidents veulent établir un Vertical Watch Program ainsi que des programmes à l'intention des adolescents. Toutefois, le roulement élevé des résidents fait obstacle aux efforts des locataires en vue de mettre en œuvre des programmes communautaires.

3.5 Greystone Community (Halifax)

La collectivité de logement public de Greystone se trouve à l'écart de la péninsule de Halifax à Spryfield, au bout d'une route, au sommet d'une colline. Les résidents de Greystone ont fini par adopter le nom de «la colline» pour désigner leur quartier.

La collectivité se compose de 242 foyers et de plus de 750 personnes. Les bâtiments se sont gravement détériorés, bien que la commission de logement de Halifax en ait entrepris la reconstruction en 1991. L'isolement est le défi que doivent relever les résidents de la collectivité de Greystone. Le fait de vivre «sur la colline» comporte également un stigmate avec lequel les résidents de Greystone doivent composer tous les jours. Malgré tout, les résidents ont travaillé fort afin de développer une collectivité florissante. Un programme de loisirs, parrainé par l'organisme local d'habitation et dirigé depuis l'école élémentaire voisine, reçoit chaque soir 175 enfants. L'école a parrainé un programme de déjeuner chaud, de bibliothèque mobile ainsi que de cours de soutien. Au milieu des années quatre-vingt, un groupe de locataires et d'animateur communautaires ont organisé une garderie sans but lucratif, appelé Cranberry Court Daycare. La commission de logement a fourni trois logements pour ce service.

Au cours des dernières années, l'association des locataires a été active. En 1992, l'association a déménagé pour occuper des locaux plus grands. Elle compte actuellement de 12 à 15 membres dévoués qui ont eu un impact considérable sur la collectivité. Ce groupe a organisé les projets et programmes suivants :

1. Banque d'alimentation

2. École dominicale non confessionnelle

3. Programmes à l'intention des jeunes

4. Événements sociaux à l'intention des adultes

5. Forums réguliers sur les questions intéressant la collectivité

Malgré les nombreux obstacles que les locataires de cette collectivité de logement public doivent surmonter, une visite de Greystone laisse l'impression que cette collectivité a le vent dans les voiles.

3.6 Complexe Mayfair (Halifax)

Mayfair est un complexe de 75 logements publics comprenant une ou deux chambres à coucher. Les logements sont installés sur trois niveaux : sous-sol, rez-de-chaussée et étage. On pourrait décrire cette collectivité comme étant un labyrinthe, avec de nombreux escaliers qui ne relient pas facilement les logements les unes aux autres. Les terrains sont mal entretenus, dépourvus de verdure et d'endroit pour jouer. Le complexe est bordé de grands arbres de chaque côté. Il est situé entre deux artères principales, l'une pour la circulation est-ouest et l'autre pour la circulation ouest-est. L'école est à côté du complexe et est totalement dépourvue d'espaces verts, le sol étant recouvert de ciment ou constitué de glaise rouge.

Les résidents de ce complexe consistent en familles jeunes dont plusieurs sont des familles monoparentales - dirigées par des femmes. Certains résidents sont bénéficiaires de l'assistance sociale, certains reçoivent une bourse d'étudiant et une partie d'entre eux sont des foyers où les deux adultes travaillent à l'extérieur. La tendance est au roulement élevé des locataires, bien que certains résidents se trouvent dans cette collectivité depuis assez longtemps.

Au cours des cinq dernières années, les résidents ont tenté de créer une association de locataires. À l'heure actuelle, les résidents ne sont pas organisés mais ont un nouvel animateur qui s'est engagé à mettre une association sur pied. Les résidents répondent à cette initiative par un optimisme prudent.

Les membres de la collectivité de Mayfair ont le potentiel de se mobiliser et de créer une structure qui donnera une voix à la collectivité.

3.7 Medicine Hat (Alberta)

La collectivité de logement public de Medicine Hat, phase 2, consiste en vingt logements répartis entre quatre îlots de maisons en rangée aménagés dans une cour.

La collectivité est adjacente à un parc municipal, à proximité d'un arrêt d'autobus et d'un dépanneur. Elle se trouve à quatre rues d'un grand supermarché. Les centres commerciaux sont à vingt minutes en voiture. Les écoles sont dans un rayon de trois à six rues.

Les installations de loisirs sont très limitées. Une piscine extérieure et une patinoire extérieure se trouvent à environ un mille de la collectivité. Medicine Hat a une bibliothèque située dans le centre ville, ainsi que quelques cinémas. Le Centre culturel est à la périphérie de la ville, à environ 30 minutes en voiture des îlots de la phase 2.

Actuellement, des services de garderie sont fournis par la ville de Medicine Hat et un certain nombre d'exploitants du secteur privé. Le conseil municipal vient juste de voter le retrait de sa subvention aux garderies exploitées par la ville d'ici 1996. Ceci aura un impact majeur sur les locataires des logements publics.

Les locataires de la phase 2 sont seize familles monoparentales dirigées par des femmes et quatre familles normales. Toutes ces familles vivent sous le seuil de la pauvreté au Canada, selon la composition familiale. Au total, trente-quatre enfants de six mois à quinze ans résident dans les logements publics.

Les loyers sont calculés en fonction de 25 p. 100 du revenu brut des familles après redressement. Le loyer moyen est de 203 $ par mois. La commission de logement prend les services à son compte, sauf l'électricité.

3.8 Mulgrave Park (Halifax)

Mulgrave Park est une collectivité située à l'extrémité nord de la péninsule de Halifax et constitue l'une des premières tentatives de grands complexes de logement public. Construit entre 1958 et 1961, l'ensemble compte 348 logements, dont 100 et 26 se trouvent respectivement dans deux tours d'habitation. Les autres logements sont dans des îlots d'appartements auxquels on a accès par le rez-de-chaussée et au-dessus et au-dessous de maisons en rangée superposées. Les bâtiments se font face les uns aux autres et tournent le dos aux quartiers avoisinants. À bien des égards, les résidents se sentent écrasés par le concept architectural.

Depuis les trois années qu'existe Mulgrave Park, des groupes de locataires se sont activés en vue d'améliorer la qualité de la vie des gens de leur collectivité. Aujourd'hui, plus de 700 personnes vivent à Mulgrave Park et appellent cet endroit leur foyer.

Au cours des cinq dernières années, les locataires et l'organisme local d'habitation ont déployé des efforts considérables en vue de mettre en œuvre une planification communautaire de l'environnement physique. Deux études ont été réalisées, prenant le pouls des locataires quant à l'état physique de leur collectivité. L'organisme local d'habitation s'est engagé à réparer et à moderniser les bâtiments et les logements, donnant aux gens un accès sensé à leurs logis et à la collectivité environnante, tout en améliorant la définition des lieux publics et privés.

Une animatrice communautaire a également été engagée à plein temps pour une période de trois ans et demie. Celle-ci a mobilisé les locataires de façon à former un groupe de résidents concernés, lesquels ont créé les programmes et activités ci-dessous :

1. Un centre de ressources

2. Barbecue annuel

3. Programme à l'intention des jeunes

4. Formation en vue d'un perfectionnement et de l'acquisition de compétences

5. Programme de petit déjeuner

6. Youth Job Core

7. Workers' Cooperative

À bien des égards, Mulgrave Park est toujours un endroit «peu commode», mais un groupe de locataires et de personnes œuvrant au sein de la collectivité s'efforcent d'en faire un endroit où il fait bon vivre.

3.9 Russell Heights (Ottawa)

Russell Heights est une collectivité de logement public d'Ottawa situé dans la partie est de la ville. La collectivité se compose de logements de trois et de quatre chambres à coucher. Les résidents de Russell Heights sont de diverses origines ethniques. Approximativement 30 p. 100 des gens sont des néocanadiens. En outre, Russell Heights répond aux besoins des mères célibataires et des travailleurs pauvres. Plusieurs des familles de cette collectivité pourraient être considérées à risque.

Depuis son inauguration officielle en août 1990, la Russell Heights Family House est devenue une partie intégrante de la collectivité de Russell Heights. Cette maison de quatre chambres est située au cœur du complexe résidentiel. Neuf membres à plein temps et à temps partiel de diverses origines sont actuellement employés pour exécuter le mandat de la Family House. Plus de la moitié de ces personnes ont été recrutées directement de la collectivité de Russell Heights.

En mars 1990, une enquête à l'échelle de la collectivité a été effectuée afin d'obtenir une connaissance de première main quant aux services requis par les résidents de cette collectivité. L'étude a révélé que les services les plus en demande sont : classes d'anglais, langue seconde, classes de perfectionnement, installations pour la garde des enfants, activités sociales pour les hommes, les femmes et les jeunes, les groupes sur l'art d'être parent, l'éducation en matière de santé, et enfin un lien avec les services

d'information communautaire. En réponse aux questions soulevées par les membres de la collectivité de Russell Heights, la Family House a mis en œuvre les services mis en lumière dans le document suivant. Tout dépendant de la disponibilité des ressources financières, nous espérons continuer à fournir des services de qualité aux résidents de la collectivité de Russell Heights et, ce faisant, tenter de briser le syndrome du bien-être social qui se transmet de génération en génération.

3.10 Upper Dawson (Bathurst)

Upper Dawson est une collectivité de logement public situé à l'écart de la principale artère de West Bathurst, au Nouveau-Brunswick. Elle est entourée d'appartements et de maisons privées. Un centre commercial, un marché d'alimentation et des bureaux de médecins sont situés de l'autre côté de la rue.

Cent trente-neuf familles vivent à Upper Dawson (approximativement 500 personnes) dans un rayon d'un quart de mille. Il s'agit d'une collectivité très active, composée de résidents qui savent ce qu'ils veulent.

Le Centre communautaire est situé au milieu de la collectivité. Il constitue un pivot pour bien des familles. Environ 75 familles donnent gratuitement de leur temps pour les activités d'Upper Dawson.

Des programmes comme «Block Parents» et «Neighbourhood Watch» sont en place et assurent la sécurité de la collectivité, comme le font les patrouilles de la police de la ville. Upper Dawson est un endroit sûr. Les gens commencent à se sentir fiers de leur quartier, à mesure que des changements physiques sont apportés à l'environnement et que la communauté dans son ensemble commence à se rendre compte de la valeur de ce que les résidents d'Upper Dawson font pour eux-mêmes.

4.0 La consultation nationale

Une consultation nationale a été tenue à l'hôtel Roxborough d'Ottawa, en Ontario, du 12 au 14 février 1993. Un ou deux résidents de chacune de dix collectivités de logement public participantes ont pris part à cette consultation. Les dix animateurs communautaires de ces collectivités étaient également présents. Neuf autres experts en matière de développement communautaire et une jeune personne active au sein du projet communautaire en Colombie-Britannique prenaient également part à la consultation. Enfin, des représentants de la SCHL et de la FCM ont participé à la consultation.

Une réception a été organisée le premier soir pour souhaiter la bienvenue aux délégués et fournir un bref aperçu des activités de la fin de semaine. Un certain nombre de rencontres non officielles avaient délibérément été inscrites à l'horaire afin de favoriser l'interaction et la discussion parmi les participants. Ces réunions ont été grandement appréciées et se sont avérées précieuses étant donné qu'elles ont permis aux participants de partager leur information et de comparer leur expérience. Il s'agissait de la première conférence pour bien des participants et il était important pour nous qu'ils se sentent très à l'aise tout au long du processus.

Un dossier d'information a fourni aux participants un bon aperçu des questions qui seraient étudiées au cours de la consultation. On leur avait demandé d'examiner ce dossier d'avance et de venir préparés à jouer un rôle actif à la consultation. Nous étions déterminés à maintenir l'approche participative tout au long de notre projet. Nous voulions éviter d'être trop directifs tout en assurant une certaine structure aux activités prévues. Afin de réaliser cet équilibre délicat, nous avons défini notre rôle comme étant celui de «facilitateurs». Bien que nous ayons proposé une ordre du jour, nous avons précisé qu'il n'était pas gravé dans la pierre et que si le groupe le voulait, il pouvait le modifier.

L'approche participative s'est avérée extrêmement utile pour favoriser chez les participants le sentiment de contrôler le processus. Une conséquence immédiate de ce sentiment a été la bonne grâce avec laquelle de nombreux participants ont partagé leurs opinions et se sont engagés dans des discussions animées. La consultation était imprégnée du sentiment qu'il s'agissait d'une véritable réunion de résidents. L'enthousiasme, l'énergie et le sentiment d'accomplir quelque chose ont été à l'honneur tout au long de la fin de semaine.

Dès le début des travaux, on s'est entendu pour commencer par déterminer une question à débattre puis se séparer en trois petits ateliers. Les affectations aux ateliers se faisaient en fonction de l'expérience, de la position ou de la collectivité d'origine. Chaque atelier devait nommer un facilitateur et un secrétaire parmi ses membres. Ces personnes ont été invitées à présider les séances et à tenir le procès-verbal des délibérations en vue de les présenter à l'assemblée plénière. Les groupes de travail ont été invités à s'attaquer aux questions dans le cadre de séances de remue-méninges et de classer leurs conclusions par priorité. Une fois le délai écoulé, les délégués se sont retrouvés en assemblée plénière pour revoir les points qu'ils avaient examinés.

L'assemblée plénière s'est penchée sur les idées mises de l'avant dans les ateliers et a déterminé quel sujet devait être étudié dans les ateliers subséquents.

4.1 Qualité de la vie et peur du crime

La première séance a été consacrée à une discussion générale et préparatoire sur le sens que l'on donne à l'expression «qualité de la vie». Les participants ont été invités à s'engager dans une séance de remue-méninges afin de cerner ce qu'ils considéraient être les acteurs influençant la qualité de la vie et la peur du crime. Puis ils ont été invités à classer ces facteurs par priorité. L'information a été ramenée à l'assemblée plénière puis résumée. Les trois points les plus souvent soulevés en ce qui a trait à la qualité de la vie sont :

(i) la satisfaction des besoins fondamentaux

(ii) la sécurité -- tant en termes physiques qu'émotionnels

(iii) la maîtrise de sa propre vie -- facteur qui a été relié à l'estime de soi et à la valeur que l'on s'accorde

Ces trois facteurs ont été tirés d'une liste de treize points. Par exemple, la satisfaction des besoins fondamentaux relativement à l'alimentation, au logement et aux vêtements a été considérée par plusieurs comme un aspect fondamental d'une bonne qualité de vie. Dans le même ordre d'idées, l'accès à des ressources comme la garde d'enfants, l'éducation, les loisirs, le transport, les soins de la santé et des logements de qualité ont été mentionnés par les participants. Ces derniers ont également jugé importantes les questions de sécurité comme l'éclairage approprié des rues ainsi que l'existence de programmes comme la surveillance de quartiers. L'aide et le soutien fournis par la famille et les amis sont aussi des points désignés par le groupe comme étant importants pour une bonne qualité de vie. La satisfaction des besoins émotionnels, l'estime de soi et le sentiment de valoir quelque chose ont également été mentionnés. Ces facteurs ont été rattachés par de nombreux participants au fait d'avoir la maîtrise des décisions qui influencent leurs vies. D'autres facteurs reliés à la qualité de la vie comprenaient la santé, un environnement sûr pour les enfants, et l'ouverture aux groupes minoritaires et aux différences culturelles.

4.2 Détermination des obstacles

Une fois déterminés les grands facteurs influençant la qualité de la vie, les participants ont été invités à retourner en atelier pour examiner quels étaient les obstacles à une meilleure qualité de vie. Une vingtaine de facteurs ont été relevés, notamment la

pauvreté et le manque de ressources. Le chômage a été également considéré comme un facteur important. D'autres ont signalé que les résidents des logements publics sont considérés comme habitant un ghetto et sont souvent dénigrés. Le rôle des médias dans ce processus d'étiquetage négatif a été souligné. L'accès difficile aux ressources nécessaires et le manque de réponse communautaire appropriée ont été considérés comme étant des obstacles importants. On a parlé d'un manque de coordination entre les organismes fournissant des services aux collectivités de logements publics, le paternalisme dans la façon dont les services sont fournis et l'utilisation de programmes de rafistolage en réponse à des problèmes systémiques. Le groupe a exprimé le sentiment général que de nombreux organismes gouvernementaux sont incompétents et ne répondent pas aux besoins des collectivités de logement public. De nombreux participants ont exprimé l'opinion que l'on s'intéresse plus aux questions de «briques et de mortier» qu'aux personnes.

La longue liste de ces obstacles a été résumée en trois points : (i) facteurs externes à la collectivité; (ii) facteurs internes à la collectivité; et (iii) facteurs d'ordre personnel. Les facteurs externes à la collectivité comprenaient une réponse inadéquate tant de la part du gouvernement que des organismes non gouvernementaux. Le manque de ressources a été abordé, y compris le manque de services sociaux et gouvernementaux. Les participants ont parlé de l'incompréhension fondamentale de ces organismes devant ce dont les collectivités de logement public ont véritablement besoin et de ce qu'elles veulent.

Les facteurs internes comprenaient le manque de leadership et d'organisation communautaire. Un autre obstacle interne à la collectivité était la nature hétérogène de nombreuses collectivités de logement publics. Les participants ont noté que l'hétérogénéité rendait souvent difficile pour les résidents de prendre des initiatives, de s'entendre sur des buts communs et d'acquérir un sentiment d'objectifs communs pour la collectivité. Les facteurs individuels invoqués par les participants reflétaient leur incapacité à faire en sorte que «le système» travaille pour eux. Dans certains cas, cela était imputable à un manque d'aptitudes à communiquer. Dans d'autres cas, toutefois, les participants ont décrit les obstacles structurels qui minent l'estime de soi et le sentiment que l'on vaut quelque chose. Quelques exemples de cela comprenaient les programmes que l'on met en œuvre, suscitent l'enthousiasme des participants puis prennent fin avant qu'on ait eu le temps de réaliser les promesses de ces programmes. Ces situations ont été définies comme entraînant manipulation et destruction étant donné qu'elles renforcent le sentiment d'impuissance et d'échec. Les règles applicables à l'admissibilité aux avantages sociaux qui pénalisent ou découragent l'initiative ont été offertes comme un autre exemple de la façon dont la structure sociale continue de rabaisser de nombreux résidents des collectivités de logement public. L'exemple spécifique fourni dans ce cas était les mesures qui ont pour effet de décourager les gens à chercher un travail rémunéré. Un animateur communautaire a mentionné combien il avait été difficile de conseiller à un résident de continuer à bénéficier de l'assistance sociale plutôt que d'accepter le travail qu'on lui proposait. Ce travail rapportait moins que l'aide sociale et ne comportait pas de congés de maladie ou d'autres avantages pour la femme et ses enfants. Le «piège» structurel n'a été que l'un des nombreux exemples proposé quant aux défis auxquels les gens doivent faire face quand ils veulent s'améliorer.

4.3 Renverser les obstacles - Ressources et stratégies de mobilisation

On a demandé au groupe de déterminer quelles étaient les ressources et les stratégies de mobilisation nécessaires pour renverser les obstacles qu'ils avaient relevés au cours de la séance précédente. Comme cela avait été le cas pour les obstacles, le groupe s'est concentré sur (i) les appuis ou les ressources externes; (ii) les appuis ou les ressources internes; (iii) les besoins individuels. Le groupe a conclu, après discussion, que les ressources et les stratégies de mobilisation étaient une seule et même question. Ils ont décidé, toutefois, de dresser une liste séparée des stratégies de mobilisation pratiques. Celles-ci seront définies dans la partie suivante, mais les appuis et les ressources sont abordés ci-dessous.

Au cours de la discussion sur les appuis ou les ressources externes, on a mentionné le rôle d'une commission de logement public qui assure les gens de son soutien. Une telle commission peut faciliter l'organisation communautaire en mettant à la disposition des résidents un lieu de réunions. Elle peut également appuyer les initiatives communautaires. Les résidents d'une collectivité ont donné un exemple de la collaboration apportée par leur commission de logement public et qui avait eu pour résultat qu'on avait créé une coopérative de travailleurs. La commission de logement de cette collectivité avait passé un contrat avec les résidents pour l'enlèvement de la neige, l'entretien des pelouses et des travaux de peinture. Non seulement cela a-t-il fourni des emplois aux résidents mais des ressources précieuses sont restées au sein de la collectivité.

Les participants ont désigné comme deuxième ressource un animateur communautaire compétent et dévoué. La présence d'un animateur a été jugée cruciale par de nombreux participants pour l'organisation de la collectivité et pour y faire venir des ressources externes. Un animateur qui sait quelles sont les ressources qui existent et comment retenir leurs services peut faire beaucoup pour motiver la collectivité et engendrer des activités de développement communautaire. Les animateurs étaient perçus comme des catalyseurs importants de l'organisation communautaire. Comme ils viennent de l'extérieur, ils peuvent venir à bout des conflits qui peuvent éclater entre les résidents. Ils apportent également des aptitudes à l'organisation et une connaissance de pratiques non menaçantes qui peuvent être utilisées pour encourager des résidents réticents à s'engager dans leur collectivité.

La nécessité d'élaborer un guide des ressources a fait écho à plusieurs des idées soulevées au cours de la discussion sur les animateurs communautaires. Les résidents des collectivités de logement public et les professionnels qui travaillent avec eux ont besoin d'une information à jour et complète relativement aux ressources et aux programmes qui sont à leur disposition. Une partie de la recherche effectuée dans le cadre de cette étude a été dirigée sur la façon dont les animateurs communautaires se renseignent quant aux ressources disponibles. Nous avons découvert qu'une bonne partie de l'information est acquise par des réseaux non officiels. Les animateurs interagissent avec leurs homologues d'organismes professionnels et un partage d'information. Ils dressent en outre des listes de contacts comprenant d'autres professionnels œuvrant dans la région. Ces personnes servent souvent de sources d'information. Bien que la plupart des centres urbains

disposent d'un catalogue général des services disponibles, ceux-ci ne sont normalement pas assez spécifiques pour servir aux résidents des logements publics. Certaines associations de locataires ont constitué leurs propres listes des contacts auxquels ils ont recours. Dans la plupart des cas, le coût de mise à jour d'un répertoire des ressources ou des programmes disponibles dépasse le budget de la municipalité locale, de la bibliothèque ou des organisations communautaires. Un guide des ressources accessibles aux résidents de logements publics a été jugé par les participants à la consultation comme étant une ressource vitale.

Le groupe a désigné l'association de locataires au niveau communautaire comme étant une ressource fondamentale. Les avantages qui découlent de la création et du maintien d'une association de locataires ont été examinés à fond par le groupe. Une bonne partie de la discussion a tourné autour de la constitution d'un groupe de résidents engagés puis des mesures à prendre pour responsabiliser ces personnes tandis qu'elles travaillent pour le compte de la collectivité. Ce processus a été considéré comme étant propice à un renforcement mutuel, car les activités qui suscitent la croissance individuelle servent en même temps à promouvoir le développement communautaire. L'existence d'un groupe de leaders communautaires capables et compétents a été identifié comme un aspect fondamental de la création d'une association de locataires efficace. Les participants à la consultation ont fait valoir que le développement d'une association de locataires est souvent un long processus et implique normalement un petit groupe qui se charge de la masse du travail. On a conseillé patience et persévérance aux personnes œuvrant au sein des associations de locataires. La valeur de leurs efforts a été reconnue par tous les participants à la consultation.

Les ressources individuelles répertoriées par le groupe comprenaient un certain nombre de ressources organisationnelles. Par exemple, on a considéré qu'il était vital de disposer d'un local pour la tenue des réunions. Les réunions au domicile d'un résident ont été jugées inévitables au premier moment de la création d'une association de locataires, mais non souhaitable à long terme. Un endroit «neutre», comme un centre ou une maison communautaire, est plus souhaitable et cela ne charge pas indûment une personne au sein de ce groupe.

Le soutien fourni par un animateur communautaire est une autre ressource que le groupe a jugée essentielle à l'organisation et au développement des collectivités. Ceci était relié à l'idée que les résidents devraient avoir un moyen de savoir quelles sont les ressources existantes et recevoir de l'aide en vue de les obtenir. Le soutien d'un animateur communautaire est considéré inestimable à cet égard.

Finalement, les participants ont signalé la nécessité de ressources fondamentales en guise de soutien à leurs initiatives de développement communautaire et à leurs tentatives d'améliorer la qualité de leur vie. Pour que les résidents puissent participer à des activités de développement communautaires, des services de qualité en matière de gardes d'enfants ont été considérés par les participants comme étant une exigence fondamentale. Par ailleurs, des programmes de formation et d'éducation sont une autre ressource destinée à fournir aux résidents les aptitudes nécessaires pour jouer un rôle plus

actif au sein de leur collectivité. Cela comprend des classes d'anglais, langue seconde, des classes de perfectionnement et des cours spéciaux sur des sujets comme la tenue d'une réunion ou l'organisation d'une association de locataires.

Une partie de l'information requise par une collectivité comprend l'engagement et la participation à des réseaux communautaires élargis. Le contact avec d'autres collectivités de logement public -- et leurs associations de locataires -- devraient être favorisés afin de permettre aux résidents de partager leurs expériences et leur information. Ces échanges constituent un moyen important pour les résidents de connaître l'existence des ressources disponibles et d'y avoir accès.

4.4 Stratégies de mobilisation

Au cours des ateliers suivants, le groupe s'est intéressé aux stratégies de mobilisation et, tel que mentionné ci-dessus, il s'est concentré sur les questions d'ordre pratique. Six stratégies ont été déterminées. Chacune est présentée ci-dessous, accompagnée d'un bref compte rendu de la discussion à laquelle elle a donné lieu.

(i) Vers le succès par petites étapes

Le groupe a exprimé le sentiment qu'il était important que les collectivités de logement public mettent toutes les chances de leur côté. La définition d'objectifs modestes, réalisables, a été la stratégie mise de l'avant par les participants. Ces derniers ont estimé que cette stratégie permet aux collectivités de réaliser des progrès et de tirer parti de leur succès.

(ii) Être persistent

Nombreux ont été les participants qui ont exprimé l'idée que le développement communautaire était un processus lent et douloureux. Des représentants de collectivités établies et ayant réussi ont signalé qu'aussi bien au début qu'à l'heure actuelle un petit groupe de résidents engagés s'acquittent normalement de la plus grande partie du travail communautaire. Ces personnes doivent être protégées contre le surmenage et l'épuisement. Toutefois, le groupe a tenu à souligner la nécessité d'être persistant.

(iii) Adoption d'une cause commune

L'adoption d'une cause commune a été une stratégie largement utilisée en vue de mobiliser une collectivité. Une façon d'y parvenir était d'effectuer une évaluation des besoins de la collectivité. Bien adaptée, cette stratégie met l'accent sur les enfants et les jeunes au sein de la collectivité. De nombreux participants ont fait valoir que les activités organisées pour les enfants et les jeunes reçoivent normalement un appui solide et donnent lieu

à une grande participation de la collectivité. On a suggéré une variation sous ce thème par l'organisation de manifestations publiques à caractère permanent comme des barbecues durant l'été, des petits déjeuners aux crêpes et ainsi de suite. Ces manifestations publiques ont été considérées comme non menaçantes et devant constituer un moyen de faire en sorte que plus de monde s'engage dans des activités communautaires. Ces manifestations engendrent également un sentiment d'appartenance à la collectivité ainsi que la détermination d'un but commun parmi les résidents.

(iv) Participation de la collectivité à la levée de fonds

Un certain nombre de suggestions ont été formulées afin de lever des fonds de soutien aux activités de développement communautaire. On a notamment suggéré la création d'un jardin communautaire afin de fournir des légumes frais aux résidents. L'excédent de production pourrait être vendu et le produit de cette vente affecté à des activités communautaires. On a en outre proposé de vendre des pâtisseries et d'organiser un bingo dont les prix seraient des marchandises en vue de générer de petites sommes d'argent pour financer une partie des activités communautaires.

(v) Échanges de jeunes et de leaders

La possibilité de partager ses expériences et d'apprendre les uns des autres a été considérée comme étant une stratégie de mobilisation importante et réalisable. On a mentionné spécifiquement les programmes d'échange de jeunes pour permettre aux jeunes gens de voyager et faire l'expérience de la vie dans d'autres collectivités. Il a également été question d'échanges de leaders en tant que stratégie utile en vue de la mobilisation communautaire. Des groupes de résidents pourraient visiter d'autres collectivités de leurs régions afin d'aborder des questions d'intérêt commun et d'apprendre des expériences des uns et des autres. Cela a semblé particulièrement utile pour une collectivité en voie d'organisation, qui pourrait ainsi voir comment fonctionne une collectivité développée. On a suggéré d'établir une équipe de résidents de collectivités de logement public ayant de l'expérience du développement communautaire. Ce groupe pourrait visiter d'autres collectivités de logement public et organiser des séminaires ou des ateliers afin de partager leurs expériences et aider les autres collectivités à s'organiser ou à poursuivre leurs efforts de développement communautaire.

(vi) Tenir la collectivité informée

L'importance de disposer d'une information à jour concernant les programmes et les ressources a été signalée par de nombreux participants. On a suggéré plusieurs stratégies afin d'atteindre ce but. On a proposé, par exemple, de rédiger des bulletins afin d'échanger l'information pertinente. Les nominations ou les invitations à des fonctions communautaires

pourraient se faire par le moyen de feuilles volantes. Une collectivité de logement public avait engagé un groupe de jeunes gens pour faire la livraison de ces feuilles volantes. Par ailleurs, pour tenir les résidents informés et susciter leur participation à des activités communautaires, on a suggéré d'établir un comité d'accueil pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux venus et les encourager à participer. Une marche communautaire organisée a été suggérée comme étant un autre moyen de publiciser les activités communautaires. Outre ces suggestions, le groupe a été informé que le porte à porte effectué afin d'inviter les gens à participer constitue un moyen efficace de mobiliser les collectivités. Une fois que les gens ont accepté de prendre part, il est souvent nécessaire d'assurer un suivi ou de relancer les gens au téléphone afin qu'un nombre raisonnable de personnes se présentent à une réunion ou à un événement. Il arrive souvent que les gens prennent d'autres engagements ou simplement oublient, et un rappel amical peut aider.

4.5 Et maintenant, où allons-nous?

Outre les stratégies pratiques de mobilisation communautaire définies dans la partie précédente, le groupe s'est intéressé à ce que l'on voudrait voir mis en œuvre par suite de leur participation à la consultation nationale. Plus de vingt recommandations ont été formulées, allant des moyens de faire en sorte que l'élan soit maintenu à la création d'un réseau national. Un résumé de ces recommandations est présenté ci-dessous.

(i) Maintenir l'élan

Les participants à la consultation nationale ont exprimé un vif désir que l'énergie et l'enthousiasme générés soient maintenus. Un groupe de résidents a accepté de servir comme comité d'orientation pour aider les membres du groupe à rester en contact les uns avec les autres.

(ii) Créer des réseaux locaux, régionaux et nationaux

On a abordé la question de la nécessité d'établir des réseaux locaux, régionaux et nationaux afin de partager l'information et veiller à ce que les questions concernant les collectivités de logement public soit portée à l'attention de tous les niveaux de gouvernement. Le fait d'avoir une voix parlant en permanence au nom des locataires, particulièrement au niveau national, a été considéré comme étant un objectif important.

(iii) Élaborer des stratégies de partage de l'information et de communication

L'idée de la création d'un «Centre de documentation et d'information» en vue de la transmission d'une information à jour aux collectivités de logement

public a été examinée. Le point central était que l'information devrait être mise à la disposition de façon opportune et accessible. Par exemple, on a suggéré que la FCM mette à la disposition des collectivités une place dans son bulletin aux fins de partager l'information. On a suggéré de constituer une trousse d'information qui fournirait des renseignements sur l'organisation, le financement, les locaux, les programmes, etc. On a également envisagé la possibilité de produire un document vidéo sur ces questions. Ces deux suggestions s'inscrivaient dans la ligne de l'idée de mettre sur pied des «escadrons volants» régionaux de résidents expérimentés qui pourraient se déplacer dans diverses parties d'une région ou d'une province afin d'aider à la création d'associations de locataires ou de collaborer aux associations existantes.

(iv) Favoriser le soutien continu de la FCM ou de la SCHL

Les participants ont exprimé l'avis que la FCM et la SCHL devraient continuer à soutenir les efforts des résidents des collectivités de logement public afin d'améliorer la qualité de leur vie. Ces deux organismes devraient également collaborer avec les organismes d'habitation locaux et provinciaux afin de favoriser les activités de développement communautaire. Les commissions de logement public devraient fournir des lieux de réunion appropriés en vue de l'organisation des locataires et laisser les résidents s'organiser eux-mêmes. La FCM et la SCHL devraient également encourager le maintien d'un dialogue entre les résidents des collectivités et les différents paliers de gouvernement. Ceci pourrait se faire grâce à des subventions, à des conférences ou à des ateliers à l'échelle locale, régionale ou nationale, ou en facilitant la tenue de telles manifestations comme la présente consultation nationale. La nécessité d'un contact régulier et permanent a été considérée vitale par les participants.

Plusieurs autres questions ont été amenées par les participants à la consultation et qui, bien qu'elles ne s'inscrivent pas dans les thèmes majeurs, méritent d'être signalées. Par exemple, la suggestion qu'une alliance entre les groupes de logements publics et sociaux pourrait être conclue. Plusieurs des composantes essentielles des coopératives d'habitation sont absentes des logements publics. Certaines, comme un code des droits et responsabilités des locataires, pourraient fructueusement explorer en vue d'institutionnaliser les activités de développement communautaire dans les collectivités de logement public. Cette question a été mise en rapport avec l'idée d'examiner divers plans d'encouragement visant à aider les résidents à déménager dans d'autres types d'habitation. Des exemples ont été examinés qui démontraient comment les plafonds de loyer pourraient être modifiés à mesure que les revenus d'un résident augmentent. Une partie prédéterminée de l'augmentation du loyer pourrait être gardée en fiducie pour les résidents et utilisée comme versement initial sur une maison.

Des participants ont fait valoir que les animateurs communautaires et les fonctionnaires des commissions de logement devraient être sensibilisés aux besoins des

résidents de leurs collectivités de logement public. La discussion a souligné le rôle crucial joué par les animateurs à cet égard. Des participants ont indiqué un besoin d'ordre plus général, notamment que les décideurs soient informés que les questions de logement public dépassent de beaucoup les problèmes de «briques et de mortier».

Deux autres questions ont été soulevées au cours de la séance finale de la consultation. La première avait trait au financement tandis que l'autre portait sur la forme ou la structure organisationnelle d'une association de locataires. Les ressources adéquates nécessaires aux activités de développement communautaire sont rares tandis que les avantages de telles activités peuvent être considérables. On devrait mettre des fonds à la disposition des collectivités de logement public en guise de soutien au contact et aux échanges. En particulier, le financement minimal nécessaire au soutien des échanges de jeunes devraient être assurés. En outre, les commissions de logement public devraient être encouragées à collaborer avec les résidents de sorte que l'entretien et les autres travaux nécessaires à la collectivité puissent être effectués par les résidents eux-mêmes. Tel que mentionné ci-dessus, ceci ne fournit pas seulement un emploi au plus haut point nécessaire, mais encore les fonds restent dans la collectivité.

Le débat entourant les structures organisationnelles des associations de locataires ont mis en lumière la nécessité de faire appel à tous les segments de la collectivité. Certains participants ont fait valoir qu'une structure organisationnelle moins officielle et moins hiérarchique pourrait encourager à une plus grande participation des résidents. Des structures hiérarchiques pourraient favoriser un certain élitisme et l'émergence d'une clique contrôlant tout. Une telle impression doit être évitée si les associations de locataires veulent susciter un plus grand engagement communautaire. on a également souligné la nécessité d'éviter d'aborder des questions personnelles dans les réunions des associations de locataires. Une association compromet sa crédibilité et son efficacité si on a le sentiment dans la collectivité que les membres de l'association ne font pas grand-chose d'autre que de commérer sur le dos de leurs voisins. L'association ne devrait pas être reconnue exclusivement pour son rôle de médiation entre les résidents et la commission de logement. Les plaintes relativement à des logements devraient être examinées séparément des questions ayant des incidences générales entre les résidents et la commission de logement.

5.0 Épilogue

Les événements qui se sont déroulés depuis le début de ce projet semblent plus être un commencement que le point culminant d'un processus. En vérité, à la lumière des discussions qui ont eu lieu à la consultation nationale, l'expérience a généré beaucoup d'énergie et d'enthousiasme.

Premièrement, le concept de recherche faisant appel à la participation est essentiel à la conduite d'une recherche de ce genre. Les personnes qui mettent le processus en œuvre doivent réaliser qu'elles ont une responsabilité envers les personnes avec lesquelles elles se mettent en rapport. Les intéressés doivent être informés à chaque étape du processus. Nous avions entrepris le présent exercice sur la base de l'hypothèse que les collectivités plus développées pourraient offrir à leurs résidents une qualité de vie supérieure et un plus grand sentiment de sécurité que les collectivités moins développées. La logique et l'évidence d'une telle proposition ne doit pas empêcher, toutefois, d'en saisir les implications plus profondes. Plus qu'un simple truisme, cette hypothèse véhicule un message profond. Nous pouvons construire des collectivités qui fournissent des environnements sûrs et enrichissants.

Notre recherche a démontré que les résidents des collectivités de logement public ayant plus de programmes et de ressources jouissent d'une qualité de vie supérieure et ont moins peur du crime que les résidents des collectivités ayant moins de ressources. Ce ne sont pourtant ni les programmes ni les ressources qui conduisent à une plus grande qualité de vie ou à une moins grande peur du crime. Des résidents de nombreuses collectivités riches en programmes et en ressources ont une piètre qualité de vie et éprouvent une grande peur devant la criminalité. Nos données indiquent que cela tient en partie au développement d'une fierté communautaire et du sentiment de propriété. Les programmes et les ressources fournis à ces collectivités sont souvent le véhicule servant à réunir les gens et à faire en sorte qu'ils collaborent les uns avec les autres. En fait, le niveau d'organisation de certaines collectivités ayant pris part à l'étude dépasse de loin celui de la plupart des quartiers du Canada. Cette dernière observation ne veut pas laisser croire que ces collectivités n'éprouvent aucune difficulté, car nombreuses sont celles qui en ont. Ce qu'elle indique, toutefois, c'est qu'on a espoir dans l'avenir et qu'il y a une possibilité d'intervention positive.

Les groupes de discussion respectifs des résidents et des représentants des collectivités ont livré le même le même message. Les commissions de logement public devraient recevoir l'appui nécessaire dans leurs efforts de développement communautaire. On doit retenir les services d'animateurs communautaires compétents et dévoués et mettre à leur disposition les ressources nécessaires à l'exécution de leurs tâches. Les résidents des collectivités de logement public devraient disposer d'un lieu de réunion et être en mesure de mettre sur pied le type d'organisation de leur choix.

Les conséquences de cette approche sont très claires. Les résidents de la collectivité que nous avons visitée qui disposaient de ces ressources depuis le plus longtemps -- près de quatre ans au moment de notre visite -- jouissent du plus haut niveau

de qualité de vie et ont moins peur du crime que ceux des trois collectivités étudiées. Les perceptions de ces résidents faisaient écho à celles des représentants de la collectivité, notamment l'agent de police communautaire que nous avons interviewé. La collectivité avait fait beaucoup de chemin en quatre années. Malgré les défis qu'il lui restait encore à relever, des progrès extraordinaires avaient été accomplis. La collectivité pouvait compter sur un animateur communautaire exceptionnel, d'une maison communautaire et de nombreux programmes sur place. On nous a dit que des collectivités similaires de la même partie de la ville était aux prises avec un taux de criminalité beaucoup plus élevé et offraient à leurs résidents une qualité de vie bien inférieure. Dernier point à signaler : on a atteint un tel degré de développement au sein d'une collectivité de logement public où 50 p. 100 des résidents sont des néocanadiens!

Les conclusions que l'on peut tirer de ce projet sont profondes. Dans une période de contraintes budgétaires où il existe peu de fonds pour de nouveaux programmes ou de nouvelles ressources, il faut trouver des façons de fonctionner dans le cadre des budgets existants. Les ressources investies dans les animateurs communautaires et les programmes destinés aux collectivités de logement public ont un effet multiplicateur. C'est ainsi que l'embauche d'un animateur communautaire peut conduire à la mobilisation de divers groupes de bénévoles au sein d'une collectivité qui s'acquittent des tâches nécessaires pour lesquelles il n'existe pas actuellement de fonds. Un financement minimal pour des programmes de loisirs à l'intention des jeunes, et qui font souvent appel aux parents ou à des bénévoles, peuvent également réduire le niveau de crime dans une collectivité, ce qui a pour effet de ménager les ressources judiciaires criminelles et prévenir les torts qui, autrement, auraient été causés.

La conclusion la plus fondamentale que l'on puisse tirer de la présente recherche est que les résidents des collectivités les plus développées ont plus de chance de faire l'expérience d'une qualité de vie plus élevée et d'avoir moins peur du crime que les résidents des collectivités moins développées. L'investissement dans le développement social est rentable. Cette approche comporte des avantages réels et tangibles que l'on peut mesurer empiriquement. Les résultats pratiques d'une telle approche sont déjà visibles pour de nombreux résidents des collectivités de logement public de tout le pays.

La Fédération canadienne des municipalités
Étude de développement communautaire

Merci d'avoir accepté de participer à cette étude de développement communautaire entreprise par la Fédération canadienne des municipalités. Veuillez répondre à toutes les questions aussi complètement et précisément que possible. Vos réponses sont extrêmement importantes et nous aideront à œuvrer plus efficacement auprès des collectivités de logement public de tout le pays.

NOM DE VOTRE COLLECTIVITÉ DE LOGEMENT PUBLIC _____

1. Pouvez-vous nous dire combien il y a de logements dans votre collectivité de logement public?
   Veuillez indiquer le nombre exact ici _____

2. Veuillez indiquer le ou les types et le nombre de logements de votre collectivité de logement public.

Nombre	Type
_____	a) tour(s) d'habitation [au moins 5 étages]
_____	b) petit(s) immeuble(s) [maximum 4 étapes, avec ascenseur]
_____	c) petit(s) immeuble(s) [maximum, 4 étages sans ascenseur]
_____	d) maisons en rangée
_____	e) maisons jumelées
_____	f) maisons individuelles

3. Veuillez indiquer le type et le nombre de logements de votre collectivité de logement public.

Nombre	Type
_____	a) studios
_____	b) appartements à une chambre
_____	c) appartements à deux chambres
_____	d) appartements à trois chambres
_____	e) maisons en rangée à une chambre
_____	f) maisons en rangée à deux chambres
_____	g) maisons en rangée à trois chambres
_____	h) maisons jumelées à une chambre
_____	i) maisons jumelées à deux chambres
_____	j) maisons jumelées à trois chambres
_____	k) maisons individuelles à une chambre
_____	l) maisons individuelles à deux chambres
_____	m) maisons individuelles à trois chambres
_____	n) logements comptant plus de trois chambres : (veuillez préciser)

4. En quelle année les logements de votre collectivité de logement public ont-ils été construits ____

5. Quel est le matériau de revêtement extérieur de vos logements? Par exemple, le revêtement est-il tout en brique, en brique et bardage, en béton, etc. Si différents types de logement comportent des matériaux de revêtement extérieurs différents, veuillez spécifier le type de logement et le

matériaux de revêtement extérieur utilisé (p. ex., 2 petits immeubles sont tout en brique; 5 maisons jumelées sont revêtues de stuc, etc.).

6. Pourriez-vous nous dire dans quel état de réparation se trouve votre collectivité de logement public? Diriez-vous que

_____a) des réparations majeures s'imposent : par exemple
-le toit coule
-les fondations sont fissurées
-des fissures majeures sillonnent les murs de brique
-les planchers sont inégaux ou déformés
-de nouvelles fenêtres sont nécessaires

_____b) des réparations mineures s'imposent : par exemple
-petites fissures dans les murs intérieurs ou les plafonds
-appareils d'éclairage ou interrupteurs brisés
-lavabos qui fuient
-vitre craquées ou éclatées

_____c) entretien régulier seulement : par exemple
-peinture
-robinets qui fuient
-refinition des planchers

7. Pouvez-vous estimer le pourcentage de la surface totale couverte par votre collectivité de logement public en espace vert ____p. 100

8. Pourriez-vous nous dire quelles sont les installations qui sont comprises dans votre collectivité de logement public? Disposez-vous de ce qui suit

_____a) laveuses automatiques
_____b) salles de réunion ou de comité
_____c) installations de loisirs (veuillez préciser)
-terrains de jeux avec équipement
-terrains de basketball
-terrain de tennis
-gymnase
-piscine (petit bassin ou piscine)
-terrain de baseball ou de balle molle
-autres installations de loisir (préciser)

_____d) autres installations

9. Pouvez-vous décrire le type de stationnement mis à la disposition des résidents de votre collectivité de logement public?

_____a) stationnement commun (stationnement de surface)
_____b) stationnement souterrain
_____c) abris d'auto
_____d) garages individuels
_____e) autres (veuillez préciser)

10. Comment décririez-vous les caractéristiques de sécurité de votre collectivité de logement public? Par exemple,

_____a) entrée ou porte avant? Est-elle verrouillée?
_____b) éclairage des lieux publics, des corridors et des passages?
_____c) accès au stationnement et aux parcs de stationnement?
_____d) y a-t-il des gardes de sécurité en service?

_____e) autres caractéristiques de sécurité

Voici quelques questions concernant les caractéristiques démographiques des résidents de votre collectivité de logement public.

11. Environ combien de personnes vivent dans votre collectivité de logement public? ___

12. Pouvez-vous estimer quel pourcentage ont :
    _____a) moins de 10 ans
    _____b) de 10 à 19 ans
    _____c) de 20 à 29 ans
    _____d) de 30 à 39 ans
    _____e) de 40 à 49 ans
    _____f) de 50 à 59 ans
    _____g) de 60 à 69 ans
    _____h) au moins 70 ans

13. Pouvez-vous estimer combien de résidents adultes de votre collectivité de logement public sont

    _____a) célibataires
    _____b) mariés/conjoints de fait
    _____c) séparés ou divorcés
    _____d) veufs ou veuves
    _____e) autres

14. Quelle est la composition raciale/ethnique de votre collectivité de logement public?

15. Pouvez-vous estimer le pourcentage de résidents de votre collectivité de logement public ayant plus de 16 ans et ne fréquentant pas l'école à plein temps qui sont :

    _____a) en chômage
    _____b) employés à temps partiel
    _____c) employés à plein temps

16. Pouvez-vous estimer le pourcentage de résidents de votre collectivité de logement public qui dépendent d'une certaine forme d'aide sociale (p. ex., le bien-être social, les allocations familiales, les programmes d'aide au revenu) ___p. 100

17. Quels sont les critères utilisés dans votre collectivité de logement public pour déterminer l'admissibilité à un logement?

18. Y a-t-il une liste d'attente pour les personnes qui voudraient occuper un logement de votre collectivité de logement public?

    _____a) oui _____b) non

    Si oui, combien de noms y a-t-il sur cette liste? __

19. Combien de temps les gens doivent-ils normalement attendre avant d'obtenir un logement dans votre collectivité de logement public?

20. Quelle méthode de sélection de locataire utilise-t-on pour déterminer qui a droit à un logement le premier?

21. Quelle est la période de location moyenne des logements de votre collectivité de logement public, c'est-à-dire combien de temps les locataires restent-ils normalement dans leur logement?

22. Quel est le taux de roulement des logements de votre collectivité de logement public?

23. D'où viennent les subventions pour les logements de votre collectivité de logement public? Pouvez-vous indiquer la provenance et le pourcentage des subventions reçues de chaque source?

24. Combien les résidents de votre collectivité de logement public paient-ils pour leur logement? Veuillez préciser la façon dont les loyers sont calculés pour différentes personnes et pour différents types de logement, le cas échéant.

QUESTIONNAIRE POUR LE GROUPE DE DISCUSSION SUR LA QUALITÉ DE VIE

1. Pouvez-vous me dire quelles sont, selon vous, les trois facteurs les plus importants qui influencent la qualité de vie d'une personne?
   (i)_____
   (ii)_____
   (iii)_____

2. Sur une échelle de 1 à 10 [un pour le degré le plus bas et 10 pour le degré le plus élevé], comment évaluez-vous votre collectivité de logement public par rapport à ces trois facteurs? Veuillez fournir vos réponses ci-dessous.
   (i)_____
   (ii)_____
   (iii)_____

3. Sur une échelle de 1 à 10 [un pour le degré le plus bas et 10 pour le degré le plus élevé] comment évaluez-vous (telle collectivité de logement public) par rapport à ces trois facteurs? Veuillez fournir vos réponses ci-dessous.
   (i)_____
   (ii)_____
   (iii)_____

4. Sur une échelle de 1 à 10 [un étant très mauvaise et dix étant très bonne] comment évaluez-vous la qualité de vie de votre collectivité?
   (i)_____

5. Sur une échelle de 1 à 10 [un étant très mauvaise et dix étant très bonne] comment évaluez-vous la qualité de vie de (telle collectivité de logement public)?
   (i)_____

6. Sur une échelle de 1 à 10 [un étant très bas et dix étant très élevé], comment évaluez-vous le niveau de sécurité de la collectivité où vous vivez?

   (i)_____

7. Sur une échelle de 1 à 10 [un étant très bas et dix étant très élevé], comment évaluez-vous le degré de sécurité de (telle collectivité de logement public)?

   (i)_____

8. Que pensez-vous que l'on pourrait faire pour améliorer la qualité de vie des résidents de (telle collectivité de logement public)?

_____

_____

_____

9. Que pensez-vous que l'on pourrait faire pour améliorer la qualité de vie des résidents de (telle collectivité de logement public)?

_____

_____

_____

Programme d'entrevue de l'animateur communautaire

LIRE : Merci d'avoir accepté de participer à l'étude sur le développement communautaire entreprise par la Fédération canadienne des municipalités. Au cours de notre conversation téléphonique il y a quelques jours, nous vous avons informé du fait que les programmes offerts dans les collectivités de logement public sont l'objet de cette étude. Nous allons vous poser des questions concernant les programmes offerts aux résidents de votre collectivité. Nous sommes également intéressés à savoir qui utilise ces programmes et combien de participants utilisent chacun des programmes existants. Cette information sera intégrée à un rapport qui sera adressé à toutes les collectivités participant à l'étude. En février, il y aura une consultation nationale au cours de laquelle les représentants de toutes les collectivités participantes se réuniront pour partager leur information et leurs expériences concernant les ressources existantes, résoudre des problèmes communs et d'autres questions auxquelles doivent faire face les collectivités de logement public. Nous vous remercions beaucoup de votre collaboration. Votre participation contribuera à faire de cette activité une expérience enrichissante pour tous.

AVANT DE COMMENCER : MARQUER LA DIFFÉRENCE ENTRE LA COLLECTIVITÉ DE LOGEMENT PUBLIC ET LA COLLECTIVITÉ GLOBALE.

LIRE : Commençons par quelques questions générales concernant votre collectivité de logement public.

1. Pouvez-vous me dire combien de personnes approximativement vivent dans votre collectivité de logement public? _____

2. Existe-t-il une association de locataires ou une association communautaire dans votre collectivité de logement public?
   __oui __non

   Si oui, pouvez-vous me donner une brève description des principales activités de l'association de locataires? Sinon, pourquoi pas?

3. Pouvez-vous me dire à quel endroit se trouve votre collectivité de logement public par apport à la collectivité environnante? Par exemple, est-ce que vous êtes situé au centre-ville, à la périphérie de la ville, ou dans une région rurale?

4. Les transports publics desservent-ils les résidents de votre collectivité de logement public?
__oui __non

Si oui, quel type de transport public :
____a) autobus
____b) tramway
____c) métro léger
____d) métro
____e) autres (veuillez préciser)_____

5. Comment décririez-vous le niveau de transport public à la disposition des résidents de votre collectivité de logement public?

6. Les transports publics sont-ils abordables pour les résidents de votre collectivité?
__oui __non

Sinon, cela limite-t-il l'accès aux écoles, aux services médicaux, aux magasins, etc. pour les résidents de votre collectivité?

[Poser des questions supplémentaires sur les populations spéciales
SI LES SERVICES NE SONT PAS ABORDABLES, DEMANDER EN 7, 8 ET 9 SI LES ÉCOLES, LES SERVICES MÉDICAUX ET LES MAGASINS SONT ACCESSIBLES À PIED]

7. Y a-t-il des écoles à proximité de votre collectivité de logement public?
__oui __non

Si oui, pouvez-vous me dire quel type d'école?

8. Y a-t-il des services médicaux à proximité de votre collectivité de logement public?
__oui __non

Si oui, pouvez-vous préciser?

9. Y a-t-il un centre commercial à proximité de votre collectivité de logement public où les résidents peuvent faire leurs courses et procéder à leurs opérations bancaires, etc.?
__oui __non

Si oui, pouvez-vous apporter des précisions?

LIRE : Voyons maintenant les programmes qui sont à la disposition des résidents de votre collectivité de logement public, soit sur place, soit dans le voisinage. Pouvez-vous me dire quels sont les programmes existants?

[POSER DES QUESTIONS SUPPLÉMENTAIRES AFIN D'OBTENIR L'INFORMATION SUIVANTE POUR CHAQUE PROGRAMME NOMMÉ]

a) nom du programme/nom de la personne-ressource ou de l'organisme
b) s'il y a un prix à payer/combien
c) qui a eu l'initiative de ce programme
d) d'où viennent les fonds
e) programme offert sur place ou dans le voisinage
f) programme dirigé par les résidents ou par des groupes de l'extérieur
g) degré d'utilisation de chaque programme
h) qui utilise ces programmes

10. **[LAISSER LE RÉPONDANT COMMENCER À DRESSER LA LISTE DES PROGRAMMES ET UTILISER CETTE LISTE AFIN DE VÉRIFIER QUE TOUS LES POINTS ONT ÉTÉ COUVERTS]**
    (i) Programmes d'entraide
    (ii) Programmes de formation professionnelle/programmes éducatifs
    (iii) Programmes d'apprentissage de l'autonomie fonctionnelle
    (iv) Programmes ayant trait à la santé (alimentation/conditionnement)
    (v) Programmes de counselling/programmes d'hygiène mentale
    (vi) Loisirs/passe-temps/artisanat, etc.

11. Y a-t-il de programmes qui n'existent pas actuellement mais qui, selon vous, sont nécessaires pour votre collectivité de logement public?
_____a) oui _____b) non

Si oui, pouvez-vous me dire quels sont ces programmes et pourquoi vous croyez qu'ils sont nécessaires? Existe-t-il des plans en vue de fournir ces programmes à l'avenir?

LIRE : Voyons maintenant comment vous prenez connaissance des ressources, des programmes est des services existants dans votre collectivité.

12. Comment prenez-vous connaissance des ressources, des programmes et des services dans votre collectivité? Par exemple, utilisez-vous un répertoire des services ou un autre instrument de référence? Les renseignements sont-ils transmis de bouche à oreille ou par l'entremise d'un réseau communautaire?

[poser des questions supplémentaires afin d'obtenir une liste aussi complète que possible.]

13. Comment évaluez-vous chacune des ressources que vous utilisez?

14. Connaissez-vous d'autres ressources existantes qui pourraient vous aider dans votre travail?

15. Avez-vous des suggestions quant à ce qui vous aiderait à vous maintenir à jour concernant les ressources, les programmes et les services existants dans votre collectivité?
(COMPTE TENU DE VOTRE TEMPS LIMITÉ)

LIRE : Passons maintenant aux service et aux installations qui existent dans votre collectivité de logement public.

16. Voici une liste de quelques-unes des installations de loisirs qui pourraient exister sur place dans les collectivités de logement public. Nous aimerions savoir si l'une ou l'autre de ces installations existe dans votre collectivité de logement public.

[POSER DES QUESTIONS SUPPLÉMENTAIRES À CE QUI SUIT :

a) DEGRÉ D'UTILISATION

b) PRINCIPAUX UTILISATEURS
c) UTILISATION ORGANISÉE OU LIBRE
d) CES INSTALLATIONS SONT-ELLES UTILISÉES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE PROGRAMMES, PAR EXEMPLE, LES PROGRAMMES DE TERRAIN DE JEUX]

(i) terrain(s)
(ii) terrain de basketball
(iii) terrain de tennis
(iv) piscine
(v) gymnase

17. Y a-t-il d'autres installations de loisirs dans votre collectivité de logement public qui ne figurent pas dans notre liste? Pourriez-vous préciser?

18. Y a-t-il des endroits comme une salle communautaire ou des salles de réunion dans votre collectivité de logement public?

[POSER DES QUESTIONS SUPPLÉMENTAIRES QUANT À CE QUI SUIT :
a) DEGRÉ D'UTILISATION
b) PRINCIPAUX UTILISATEURS
c) UTILISATION ORGANISÉE OU LIBRE
d) CES INSTALLATIONS SONT-ELLES UTILISÉES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE PROGRAMMES, PAR EXEMPLE, LES PROGRAMMES DE TERRAIN DE JEUX]

19. Y a-t-il d'autres endroits où les gens peuvent se réunir dans votre collectivité de logement public qui ne figurent pas dans notre liste? Pourriez-vous préciser?

20. Voici une liste d'autres services qui pourraient exister dans des collectivités de logement public. Pourriez-vous nous dire si l'un ou l'autre de ces services existent dans votre collectivité de logement public?

[POSER DES QUESTIONS SUPPLÉMENTAIRES COMME CI-DESSUS]

(i) service de garde d'enfants
(ii) laveries automatiques
(iii) un certain nombre de dépanneurs

21. Y a-t-il d'autres services ou installations dans votre collectivité de logement public qui ne figurent pas dans notre liste? Pourriez-vous préciser?

22. Y a-t-il des services et des installations qui sont nécessaires dans votre collectivité de logement public? Pourriez-vous nous dire pourquoi vous pensez qu'ils sont nécessaires? Y a-t-il des plans en vue de fournir ces services ou ces installations à l'avenir?

SONDAGE SUR LA QUALITÉ DE LA VIE

Questionnaire numéro_____ Date du début_____ Date de la fin_____

Nom de l'intervieweur :_____

LIRE : Bonjour, mon nom est (**VOTRE NOM**) et je vis à (**NOM DE VOTRE COLLECTIVITÉ**). Nous faisons une enquête sur les programmes dans votre collectivité et nous demandons aux gens s'ils se sentent en sécurité ici. Nous aimerions que vous nous aidiez en répondant à quelques questions. Toutes vos réponses seront confidentielles. Voulez-vous nous aider? **[SI OUI, DEMANDER]** Avez-vous au moins 18 ans? [] a) oui [] b) non
Êtes-vous un résident de cette collectivité de logement public? [] a) oui [] b) non

PRÉCISER LE SEXE DE LA PERSONNE INTERVIEWÉE [] a) femme [] b) homme

LIRE : Commençons par quelques questions sur votre expérience au sein de cette collectivité.

10. Premièrement, depuis combien de temps vivez-vous dans cette collectivité?
Années_____ Mois_____

2. Êtes-vous satisfait de vivre dans cette collectivité? Direz-vous que vous êtes :
[] a) très satisfait
[] b) quelque peu satisfait
[] c) quelque peu insatisfait
[] d) très insatisfait
[] e) ne sais pas/sans opinion

3. Pourquoi vous sentez-vous ainsi? **(INSCRIRE LES DEUX PREMIÈRES RÉPONSES)** _____
_____
_____

4. La prochaine série de questions vous demande de classer vos sentiments relativement à votre vie et à vos conditions de vie sur une échelle de 1 à 10. **Un** veut dire que vous êtes très **INSATISFAIT** et **dix** veut dire que vous êtes très **SATISFAIT**. Sur une échelle de 1 à 10, donc, comment classez-vous ce qui suit?

____a) votre santé

____b) votre travail ou votre activité principale

____c) vos finances

____d) vos rapports avec votre famille

____e) vos amitiés

____f) la vie sociale dans votre collectivité

____g) les occasions de loisirs dans votre collectivité

____h) vos voisins

5. En utilisant la même échelle, comment vous sentez-vous relativement à votre vie dans son ensemble? ___

6. Vous décririez-vous comme étant...
[] a) très heureux [] c) quelque peu malheureux
[] b) quelque peu heureux [] d) très malheureux

7. Êtes-vous au courant des activités, des cours ou des programmes qui sont offerts dans votre collectivité?
   a) oui b) non

8. Si oui, pouvez-vous me dire lesquels et où ils sont offerts? (Inscrire tous les programmes qu'ils connaissent et l'endroit où ils sont offerts)_____

9. Comment avez-vous entendu parler de ces activités, de ces cours ou de ces programmes? (**Intervieweurs : demander** s'ils en ont entendu parler dans le journal de quartier, à la radio, par quelqu'un, sur un tableau d'affichage, etc. et inscrire leurs réponses) _____

10. Prenez-vous part aux activités, aux cours ou aux programmes que vous avez mentionnés?
    [] a) oui [] b) non

11. Si oui, pouvez-vous me dire lesquels? Sinon, pouvez-vous me dire pourquoi pas?

LIRE : Les quelques questions qui suivent portent sur vos opinions quant au crime et sur la façon dont les gens se protègent et protègent leurs biens.

12. Comparativement à d'autres parties du **Canada**, pensez-vous que **votre** collectivité connaît
    [] a) une plus grande quantité de crimes
    [] b) à peu près la même quantité de crimes
    [] c) une moins grande quantité de crimes
    [] d) ne sais pas/sans opinion

13. Comparativement à **d'autres** collectivités de votre **ville**, pensez-vous que **votre** collectivité connaît
    [] a) une plus grande quantité de crimes
    [] b) à peu près la même quantité de crimes
    [] c) une moins grande quantité de crimes
    [] d) ne sais pas/sans opinion

14. Vous sentez-vous en sécurité à vous promener seul la nuit dans votre quartier?
    [] a) très en sécurité
    [] b) quelque peu en sécurité
    [] c) quelque peu en danger
    [] d) très en danger
    [] e) ne sais pas

15. Vous promenez-vous souvent seul le soir?
    [] a) tous les jours
    [] b) au moins une fois par semaine
    [] c) au moins une fois par mois
    [] d) moins d'une fois par mois
    [] e) jamais

16. Si vous vous sentiez plus en sécurité, vous promèneriez-vous plus souvent seul le soir?
    [] a) oui [] b) non [] c) ne sais pas

17. Vous sentez-vous en sécurité dans votre maison le soir ou pendant la nuit?
    [] a) très en sécurité
    [] b) raisonnablement en sécurité
    [] c) quelque peu en danger
    [] d) très en danger
    [] e) ne sais pas

18. Voici une liste des choses que les gens font parfois pour se protéger et protéger leurs biens. Pouvez-vous me dire si vous avez pris l'une des précautions ci-dessus?

installer des serrures à pêne dormant aux portes de la maison	[] a) oui	[] b) non
installer un système d'alarme dans votre maison	[] a) oui	[] b) non
installer un système d'alarme dans votre voiture	[] a) oui	[] b) non
installer des barres de métal aux fenêtres ou aux portes de la maison	[] a) oui	[] b) non
installer des minuteries pour vos appareils d'éclairage	[] a) oui	[] b) non
porter un sifflet ou un effaroucheur acoustique de vos promenades solitaires	[] a) oui	[] b) non
suivre des cours d'autodéfense	[] a) oui	[] b) non

19. Avez-vous fait quoi que ce soit d'autres pour vous protéger vous-même ou protéger vos biens? Si oui, pouvez-vous préciser?

    _____
    _____
    _____

20. Avez-vous été la victime d'un crime pendant que vous viviez dans cette collectivité?
    [] a) oui [] b) non

21. Si oui, pouvez-vous me dire de quelle sorte de crime il s'agissait et à quel moment il a été commis?

22. Est-ce que l'un ou l'autre de vos amis vivant dans cette collectivité ont été les victimes d'un crime au cours de l'année dernière?
    [] a) oui [] b) non

23. Si l'un ou l'autre de vos amis dans cette collectivité ont été les victimes d'un crime au cours de l'année dernière, pouvez-vous me dire :

    a) De quelle sorte de crime il s'agissait_____
    _____

    b) À quel moment il a été commis_____

24. Selon vous, qu'est-ce que l'on pourrait faire pour que votre collectivité de logement public soit un endroit offrant une plus grande sécurité?
    (inscrire les deux premières réponses)_____
    _____
    _____

LIRE : C'est la fin de notre enquête. Il me manque encore un peu d'information pour terminer ce questionnaire.

27. Pouvez-vous me dire dans quelle catégorie d'âge vous êtes? Avez-vous

[] a) moins de 20 ans [] e) de 50 à 59 ans
[] b) de 20 à 29 ans [] f) de 60 à 69 ans
[] c) de 30 à 39 ans [] g) au moins 70 ans
[] d) de 40 à 49 ans [] h) a refusé de répondre

28. Vous identifiez-vous comme faisant partie d'un groupe racial? [] a) oui [] b) non

29. Si oui, pouvez-vous me dire lequel? _____

30. Vous identifiez-vous comme faisant partie d'un groupe ethnique? [] a) oui [] b) non

31. Si oui, pouvez-vous me dire lequel? _____

	Programme d'entraide	**Progr. éducationnels et de formation prof.**	**Programmes d'appr. de l'autonomie**
Nom du programme	Community Advocacy	Employment Prep Prog	Y'a personne de parfait
a) obj. du programme	pay. femmes dev. trav.	réintégration graduelle	aptitudes à être parents
b) init./financement	Service social prov.	Alta Career Dev & Empl	Edmonton Bd of Health
c) util. par/degré d'util.	rés./14-15 femmes	10 femmes-1 an/rés.	
Nom du programme	Collective Kitchen	cours langue imm. Canada	
a) obj. du programme	épargner coûts alim.	cours d'ALS	
b) init./financement	résidents/Candora	Catholic School Board	
c) util. par/degré d'util.	rés./4 fem. repas coop.	résidents/util. partielle	
Nom du programme	We Can Cooperative		
a) obj. du programme	aider transition éc. sec.		
b) init./financement	EIC		
c) util. par/degré d'util.	élèves de 6e année		
Nom du programme			
a) obj. du programme			
b) init./financement			
c) util. par/degré d'util.			
	Programmes de santé et d'alimentation	**Progr. de counselling et d'hygiène mentale**	**Progr. de loisirs et d'artisanat**
Nom du programme	Brunch Club	Abbotsfield Yough Pr	Boys/Girls Club
a) obj. du programme	santé/alimentation	interv. en cas de crise	différents programmes
b) init./financement	conseil scolaire/collège	service social prov./ville	B & G Club/com. log./rés.
c) util. par/degré d'util.	6 femmes/résidents	enfants pauvres de la CLP	très utilisé
Nom du programme			Arts & Crafts
a) obj. du programme			femmes seules, enfants
b) init./financement			Candora Society
c) util. par/degré d'util.			résidents/très utilisé
Nom du programme			Candora Recreation
a) obj. du programme			jeux acq. apt. et coop.
b) init./financement			résidents/école catholique
c) util. par/degré d'util.			
Nom du programme			
a) obj. du programme			
b) init./financement			
c) util. par/degré d'util.			

	Programme d'entraide	Progr. éducationnels et de formation prof.	Programmes d'appr. de l'autonomie
Nom du programme			Parent Opportunty Prog.
a) obj. du programme			aptitudes à être parents
b) init./financement			EIC
c) util. par/degré d'util.			résidents/16 mères cél.
Nom du programme			
a) obj. du programme			
b) init./financement			
c) util. par/degré d'util.			
Nom du programme			
a) obj. du programme			
b) init./financement			
c) util. par/degré d'util.			
Nom du programme			
a) obj. du programme			
b) init./financement			
c) util. par/degré d'util.			

	Programmes de santé et d'alimentation	Progr. de counselling et d'hygiène mentale	Progr. de loisirs et d'artisanat
Nom du programme			Progr. de loisirs pour enf.
a) obj. du programme			de moins de 15 ans
b) init./financement			Halifax Housing Authority
c) util. par/degré d'util.			résidents/bien utilisé
Nom du programme			
a) obj. du programme			
b) init./financement			
c) util. par/degré d'util.			
Nom du programme			
a) obj. du programme			
b) init./financement			
c) util. par/degré d'util.			
Nom du programme			
a) obj. du programme			
b) init./financement			
c) util. par/degré d'util.			

Programmes à Brahms

	Programme d'entraide	Progr. éducationnels et de formation prof.	Programmes d'appr. de l'autonomie
Nom du programme	Multi-Cultural Women's Group	Cours langue immigr. Canada	Kids in Motion
a) obj. du programme	faire des contacts/s'amuser	Programme ASL appelé CLIC	parents et enfants c. drogues
b) init./financement	résidents/comité de résidents	résidents/Board of Education	rés./fonds Nat. Drug Policy
c) util. par/degré d'util.	femmes/10 mois par année	résidentes/bien utiliser	rés./bien utilisé
Nom du programme		ABS	
a) obj. du programme		perfectionnement des adultes	
b) init./financement		résidents/Board of Education	
c) util. par/degré d'util.		résidents/bien utilisé	
Nom du programme			
a) obj. du programme			
b) init./financement			
c) util. par/degré d'util.			
Nom du programme			
a) obj. du programme			
b) init./financement			
c) util. par/degré d'util.			

	Programmes de santé et d'alimentation	Progr. de counselling et d'hygiène mentale	Progr. de loisirs et d'artisanat
Nom du programme	Breakfast Program		Youth Program
a) obj. du programme	foum. repas nour. aux enfants		loisirs/13-24 ans
b) init./financement	Metro Housing/Metro Housing		P&Rec/MHAu/NSer
c) util. par/degré d'util.	résidents/très utilisé		jeunes résidents/très utilisé
Nom du programme	Seniors Group		Parent-Child Rec
a) obj. du programme	santé publique/loisirs, etc.		femmes/jeune enfant
b) init./financement	résidents/bénévoles		serv. soc. min. prov.
c) util. par/degré d'util.	résidents/peu utilisé		rés./début très-maintenant peu
Nom du programme			
a) obj. du programme			
b) init./financement			
c) util. par/degré d'util.			
Nom du programme			
a) obj. du programme			
b) init./financement			
c) util. par/degré d'util.			

Programmes à Britannia

	Programme d'entraide	Progr. éducationnels et de formation prof.	Programmes d'appr. de l'autonomie
Nom du programme	Parenting in the 90's	mise en œuvre env. pour 1993	Vertical Watch
a) obj. du programme	nouvelles mamans	estime de soi, prép. à l'emploi	prévention du crime
b) init./financement	région de Peel/rien		Ville de Mississauga
c) util. par/degré d'util.	petit groupe a participé		fréquemment
Nom du programme	Mom's and Tots		
a) obj. du programme	enfants préscolaire		
b) init./financement			
c) util. par/degré d'util.	petit nombre		
Nom du programme			
a) obj. du programme			
b) init./financement			
c) util. par/degré d'util.			
Nom du programme			
a) obj. du programme			
b) init./financement			
c) util. par/degré d'util.			

	Programmes de santé et d'alimentation	Progr. de counselling et d'hygiène mentale	Progr. de loisirs et d'artisanat
Nom du programme	Partners for Drug Free Com	Marche des dix sous	YMCA (Mississauga)
a) obj. du programme	faire conn. l'exist. des progr.	Aider les handicapés de l'imm.	Programme après l'école
b) init./financement	relatifs aux drogues		Peel/locataires
c) util. par/degré d'util.	financement régional	Service 24 heures sur 24	
	petit nombre		
Nom du programme			
a) obj. du programme			
b) init./financement			
c) util. par/degré d'util.			
Nom du programme			
a) obj. du programme			
b) init./financement			
c) util. par/degré d'util.			
Nom du programme			
a) obj. du programme			
b) init./financement			
c) util. par/degré d'util.			

Programmes à Greystone

	Programme d'entraide	Progr. éducationnels et de formation prof.	Programmes d'appr. de l'autonomie
Nom du programme		Tutoring Program	hors-coll., Single Parent Centre
a) obj. du programme		aider les élèves écoles élém.	aptitudes à être parents
b) init./financement		rés./commission de logement	serv. sociaux/église catholique
c) util. par/degré d'util.		12 enfants de la collectivité	12 femmes/occasionnellement
Nom du programme			
a) obj. du programme			
b) init./financement			
c) util. par/degré d'util.			
Nom du programme			
a) obj. du programme			
b) init./financement			
c) util. par/degré d'util.			
Nom du programme			
a) obj. du programme			
b) init./financement			
c) util. par/degré d'util.			

	Programmes de santé et d'alimentation	Progr. de counselling et d'hygiène mentale	Progr. de loisirs et d'artisanat
Nom du programme	Banque d'alimentation		Youth Rec Program
a) obj. du programme			après l'école
b) init./financement	rés./munic., Metro Food bank		commission de logement
c) util. par/degré d'util.	50 familles log. pub./semaine		163 résidents/enfants
Nom du programme			
a) obj. du programme			
b) init./financement			
c) util. par/degré d'util.			
Nom du programme			
a) obj. du programme			
b) init./financement			
c) util. par/degré d'util.			
Nom du programme			
a) obj. du programme			
b) init./financement			
c) util. par/degré d'util.			

	Programme d'entraide	Progr. éducationnels et de formation prof.	Programmes d'appr. de l'autonomie
Nom du programme	hors-collectivité	hors-collectivité	hors-collectivité
a) obj. du programme			
b) init./financement			
c) util. par/degré d'util.			
Nom du programme			
a) obj. du programme			
b) init./financement			
c) util. par/degré d'util.			
Nom du programme			
a) obj. du programme			
b) init./financement			
c) util. par/degré d'util.			
Nom du programme			
a) obj. du programme			
b) init./financement			
c) util. par/degré d'util.			

	Programmes de santé et d'alimentation	Progr. de counselling et d'hygiène mentale	Progr. de loisirs et d'artisanat
Nom du programme	hors-collectivité	hors-collectivité	hors-collectivité
a) obj. du programme			
b) init./financement			
c) util. par/degré d'util.			
Nom du programme			
a) obj. du programme			
b) init./financement			
c) util. par/degré d'util.			
Nom du programme			
a) obj. du programme			
b) init./financement			
c) util. par/degré d'util.			

Programmes à Medicine Hat

	Programme d'entraide	Progr. éducationnels et de formation prof.	Programmes d'appr. de l'autonomie
Nom du programme	hors-collectivité	hors-collectivité	hors-collectivité
a) obj. du programme			
b) init./financement			
c) util. par/degré d'util.			
Nom du programme			
a) obj. du programme			
b) init./financement			
c) util. par/degré d'util.			
Nom du programme			
a) obj. du programme			
b) init./financement			
c) util. par/degré d'util.			
Nom du programme			
a) obj. du programme			
b) init./financement			
c) util. par/degré d'util.			

	Programmes de santé et d'alimentation	Progr. de counselling et d'hygiène mentale	Progr. de loisirs et d'artisanat
Nom du programme	hors-collectivité	hors-collectivité	hors-collectivité
a) obj. du programme			
b) init./financement			
c) util. par/degré d'util.			
Nom du programme			
a) obj. du programme			
b) init./financement			
c) util. par/degré d'util.			
Nom du programme			
a) obj. du programme			
b) init./financement			
c) util. par/degré d'util.			
Nom du programme			
a) obj. du programme			
b) init./financement			
c) util. par/degré d'util.			

Programmes à Mulgrave Park

	Programme d'entraide	Progr. éducationnels et de formation prof.	Programmes d'appr. de l'autonomie
Nom du programme	Res Centre Funding Committee	Worker's Cooperative	Life Skills & Volunteer Program
a) obj. du programme	rédiger prop. de financement	Acquérir aptitudes constr. et aff.	acqu. aptit. auton. et expér.
b) init./financement	résidents/bénévoles	résidents/subvention EIC	résidents/EIC
c) util. par/degré d'util.	rés., bénévoles/util. restreinte	7 résidents participent	3 femmes/pendant 3 mois
Nom du programme	School/Parent Committee	Shovelling Program	Teen Program
a) obj. du programme	rés. expl. probl. école	employés des résidents	jeunes adultes
b) init./financement	rés./min. du Logement prov.	rés./commission de logement	rés./municipalité et province
c) util. par/degré d'util.	Centres ressources éduc.	5 résidents	rés. et jeunes/bien utilisé
	ouvert		
Nom du programme		Youth Job Core Leadership Pr.	
a) obj. du programme		formation prof./aptitudes à dir.	
b) init./financement		résidents/prov. et mun.	
c) util. par/degré d'util.		5 résidents/ont trav. tout l'été	
Nom du programme			
a) obj. du programme			
b) init./financement			
c) util. par/degré d'util.			

	Programmes de santé et d'alimentation	Progr. de counselling et d'hygiène mentale	Progr. de loisirs et d'artisanat
Nom du programme	Ready or Not		Halifax Housing Rec Program
a) obj. du programme	sensibiliser parents drogues		activités pour jeunes
b) init./financement	résidents/financement munic.		rés. et commission de log.
c) util. par/degré d'util.	5-7 résidents ont participé		25-30 jeunes de la collectivité
Nom du programme			
a) obj. du programme			
b) init./financement			
c) util. par/degré d'util.			
Nom du programme			
a) obj. du programme			
b) init./financement			
c) util. par/degré d'util.			
Nom du programme			
a) obj. du programme			
b) init./financement			
c) util. par/degré d'util.			

Programmes à Russell Heights

	Programme d'entraide	Progr. éducationnels et de formation prof.	Programmes d'appr. de l'autonomie
Nom du programme	Outreach Worker Prog	ALS	Parenting groups
a) obj. du programme	servir jeunes et familles	alphabétisme femmes	santé/alimentation/estime
b) init./financement	services quart. S.-E. Ottawa	résidents/	résidents/
c) util. par/degré d'util.	résidents/utilisation totale	résidents/pleine utilisation	anciens et nouveaux résidents
Nom du programme		FBA	
a) obj. du programme		amélioration/alphabétisme	
b) init./financement		résidents/	
c) util. par/degré d'util.		résidents/pleine utilisation	
Nom du programme		Homework Program	
a) obj. du programme		cours particulier	
b) init./financement		résidents/	
c) util. par/degré d'util.		6-12 ans/quelques ados	
Nom du programme		After School Prog	
a) obj. du programme		activités éduc./réc.	
b) init./financement		résidents/	
c) util. par/degré d'util.		6-12 ans/30-40 ans	
	Programmes de santé et d'alimentation	**Progr. de counselling et d'hygiène mentale**	**Progr. de loisirs et d'artisanat**
Nom du programme	Nurse Practitioner	Halte-accueil	Women's Art & Crafts
a) obj. du programme	soins des enfants/être parents	créer confiance/counselling	aptitudes gestion domestique
b) init./financement	résidents/	résidents/personnel existant	rés./ctre comm. S.-E. Ottawa
c) util. par/degré d'util.	parents avec bébés/pleine utilis.	résidents/groupes et indiv.	résidents/
Nom du programme		Crisis Intervention	Boys & Girls Club
a) obj. du programme		counselling/discussion en groupe	progr. aptitudes à diriger
b) init./financement		résidents/	résidents/B & G Club
c) util. par/degré d'util.		résidents/	résidents/
Nom du programme			
a) obj. du programme			
b) init./financement			
c) util. par/degré d'util.			
Nom du programme			
a) obj. du programme			
b) init./financement			
c) util. par/degré d'util.			

Programmes à Upper Dawson

	Programme d'entraide	Progr. éducationnels et de formation prof.	Programmes d'appr. de l'autonomie
Nom du programme	Tough Love	Comm Academic Ser Prog	Problem Solving
a) obj. du programme	faire face à leurs enfants	alphabétisme/perfectionnement	appr. à résoudre des problèmes
b) init./financement	résidents/aucun financement	anim. soc./prov. lit. coun.	résidents/Province
c) util. par/degré d'util.	6 parents/résidents	24 élèves/12 activement	10 locataires
Nom du programme			
a) obj. du programme			Ready or Not
b) init./financement			programme anti-drogue
c) util. par/degré d'util.			anim. soc./féd., prov.
			12 locataires
Nom du programme			
a) obj. du programme			acquérir apt. à être parents
b) init./financement			résidents/min. prov.
c) util. par/degré d'util.			Santé/serv. soc.
			8 locataires
Nom du programme			
a) obj. du programme			comment prendre soin maison
b) init./financement			résidents/Province
c) util. par/degré d'util.			8-12 résidents 3 par année
	Programmes de santé et d'alimentation	**Progr. de counselling et d'hygiène mentale**	**Progr. de loisirs et d'artisanat**
Nom du programme	C. Croix-Rouge (1 fois seul.)	Guest Speakers	Les Dames d'Acadie
a) obj. du programme	cours mesure d'urgence	information et soutien	prématernelle/appr., socialiser
b) init./financement	résidents/Crois-Rouge	Association loc.	Le Dames/résidents
c) util. par/degré d'util.	15 jeunes, 10 parents	15-20 résidents	20 enfants de moins de 4 ans
Nom du programme			Crafts for Kids
a) obj. du programme			
b) init./financement			
c) util. par/degré d'util.			rés. et 10 enf./2 fois par sem.
Nom du programme			
a) obj. du programme			
b) init./financement			
c) util. par/degré d'util.			
Nom du programme			
a) obj. du programme			
b) init./financement			
c) util. par/degré d'util.			

Commission de logement de Halifax (Bayers/Westwood)

1. Nombre de logements	358	11. Nombre dans la collectivité	1074
2. Type et nombre de log.	1 tour d'habitation de 65 log.	12. Âge (pourcentage estimé)	
	17 mais. indiv./3 c. à c.	a) moins de 10 ans	
	276 maisons en rangée	b) de 10 à 19 ans	
3. Grandeur et nombre de log.	10 g.; en rangée : 8/1 c. à c. 47/	c) de 20 à 29 ans	
	2 c. à c., 8/1 c. à c., 10/2 c. à	d) de 30 à 39 ans	
	c., 198/3 c. à c., 60>3 c. à c.	e) de 40 à 49 ans	
4. An. de constr. des log.	Bayers 1953	f) de 50 à 59 ans	
	Westwood 1962	g) de 60 à 59 ans	
5. Revêtement extérieur	Tour d'hab. et m. en rangée	h) au moins 70 ans	
	brique et béton, m. ind. bardage		
6. État des lieux		13. État matrimonial (est.)	
a) répar. majeures nécess.	réfection majeure en cours	a) célibataire	75 %
	budget de 850 000 $	b) marié/conjoint de fait	25 %
	depuis trois ans à cette fin	c) séparé ou divorcé	
		d) veuf ou veuve	
b) répar. mineures nécess.	oui	e) autres	
		14. Comp. raciale/ethnique	60 % Noirs indigènes
c) entr. régulier nécessaire			45 % Blancs, 5 % immigrants
		15. Emploi	
		a) sans emploi	
		b) emploi à temps partiel	
7. % d'espace vert	Bayers - 50 %	c) emploi à plein temps	
	Westwood - 30 %		
8. Installations existantes		16. % de bénéficiaires (est.)	45 %
a) laveries automatiques	oui		
b) salles de réunion	oui	17. Critères d'admissibilité	pointage
c) installations de loisirs			
terrain de jeu avec équip.	3		
terrain de basketball	1	18. Y a-t-il une liste d'attente	oui, habitation souhaitée
gymnase		Nombre dans cette liste	50
piscine (barboteuse ou rég.)	1		
terr. de baseball ou de softball	1	19. Durée d'attente pour log.	1 à 2 ans
patinoire			
d) autres installations	aucune	20. Méthode de sélection	pointage
			taille de fam. et date de dém.
9. Type de stationnement	communautaire, en surface	21. Durée moyenne des baux	collectivité très stable
	très près des logements		
10. Sécurité		22. Taux de roulement	11 %
a) entrée avant verrouillée	oui/pêne dormant		
b) éclair. des endroits publ.	oui	23. Source des subventions	75 % féd./25 % prov.
c) parcs de stationnement			
d) agents de séc. en serv.	tour d'habitation, oui. Patr. par	24. Coût pour les rés. des log.	axé sur les revenus (25 %)
e) autres caract. de sécur.	policier non en service durant l'été		

Commission de logement de Bathurst (Upper Dawson)

1. Nombre de logements	142	11. Nombre dans la collectivité	500
2. Type et nombre de log.	25 maisons en rangée	12. Âge (pourcentage estimé)	
		a) moins de 10 ans	20 %
		b) de 10 à 19 ans	20 %
3. Grandeur et nombre de log.	maisons en rangée : 48/2 c. à c.,	c) de 20 à 29 ans	20 %
	86/3 c. à c. et 8/4 c. à c.	d) de 30 à 39 ans	13 %
		e) de 40 à 49 ans	20 %
4. An. de constr. des log.	1971	f) de 50 à 59 ans	12 %
		g) de 60 à 59 ans	
5. Revêtement extérieur	bardage de bois	h) au moins 70 ans	
6. État des lieux		13. État matrimonial (est.)	
a) répar. majeures nécess.	oui	a) célibataire	5 %
	fondations fissurées	b) marié/conjoint de fait	45 %
	fenêtres neuves requises	c) séparé ou divorcé	50 %
b) répar. mineures nécess.		d) veuf ou veuve	
		e) autres	
		14. Comp. raciale/ethnique	80 % bilingue/10 % anglais
c) entr. régulier nécessaire	oui		10 % franç., aucun facteur racial
	peinture	15. Emploi	
	robinets	a) sans emploi	98 %
	planchers à refaire	b) emploi à temps partiel	1 %
7. % d'esp. vert	50 %	c) emploi à plein temps	1 %
8. Installations existantes		16. % de bénéficiaires (est.)	98 %
a) laveries automatiques			
b) salles de réunion	oui	17. Critères d'admissibilité	> 30 % du revenu pour le loyer
c) installations de loisirs			habitation inférieure aux normes
terrain de jeu avec équip.	oui		entre 16 K$ et 23 K$
terrain de basketball	oui	18. Y a-t-il une liste d'attente	oui
gymnase		Nombre dans cette liste	100
piscine (barboteuse ou rég.)			
terr. de baseball ou de softball		19. Durée d'attente pour log.	entre 1 mois à 1 an/davantage
patinoire	oui		
d) autres installations	maternelle et artisanat	20. Méthode de sélection	Vis. à domic. et syst. de point.
9. Type de stationnement	communautaire, en surface	21. Durée moyenne des baux	en moyenne 7 ans
			(de 2 mois à 20 ans)
10. Sécurité		22. Taux de roulement	de 25 % à 35 % annuellement
a) entrée avant verrouillée	s.o.		
b) éclair. des endroits publ.	oui	23. Source des subventions	La SCHL fournit 75 %
c) agents de séc. en serv.	non		la province fournit 25 %
d) autres caract. de sécurité	surveillance de quartier	24. Coût pour les rés. des log.	30 % des coûts bruts

Commission de logement d'Edmonton (Abbots/Rundle)

1. Nombre de logements	222	11. Nombre dans la collectivité	670
2. Type et nombre de log.	222 maisons en rangée	12. Âge (pourcentage estimé)	
		a) moins de 10 ans	
		b) de 10 à 19 ans	
3. Grandeur et nombre de log.	maisons en rangée : 112/2 c. à	c) de 20 à 29 ans	
	c., 81/3 c. à c. et 29/>3 c. à c.	d) de 30 à 39 ans	
		e) de 40 à 49 ans	
4. An. de constr. des log.	1972	f) de 50 à 59 ans	
		g) de 60 à 59 ans	
5. Revêtement extérieur	stuc et bardage	h) au moins 70 ans	
6. État des lieux		13. État matrimonial (est.)	40
a) répar. majeures nécess.	oui	a) célibataire	80
	fondations fissurées	b) marié/conjoint de fait	20
	fenêtres neuves requises	c) séparé ou divorcé	
b) répar. mineures nécess.		d) veuf ou veuve	
		e) autres	
		14. Comp. raciale/ethnique	
c) entr. régulier nécessaire	oui		
	peinture	15. Emploi	
	robinets	a) sans emploi	60 %
	planchers à refaire	b) emploi à temps partiel	10 %
7. % d'esp. vert	50 %	c) emploi à plein temps	30 %
8. Installations existantes		16. % de bénéficiaires (est.)	60 %
a) laveries automatiques			
b) salles de réunion	oui	17. Critères d'admissibilité	revenu, taille de la famille
c) installations de loisirs			biens, citoyenneté
terrain de jeu avec équip.	oui		
terrain de basketball	oui	18. Y a-t-il une liste d'attente	oui
gymnase		Nombre dans cette liste	290
piscine (barboteuse ou rég.)			
terr. de baseball ou de softball		19. Durée d'attente pour log.	de 2 à 3 mois
patinoire	oui		
d) autres installations	maternelle et artisanat	20. Méthode de sélection	
9. Type de stationnement	communautaire, en surface	21. Durée moyenne des baux	
10. Sécurité		22. Taux de roulement	30 % annuellement
a) entrée avant verrouillée	s.o.		
b) éclair. des endroits publ.	oui	23. Source des subventions	70 % fédéral
c) agents de séc. en serv.	non		20 % provincial
d) autres cacact. de sécurité.	surveillance de quartier		10 % municipal
		24. Coût pour les rés. des log.	25 % du revenu brut

Commission de logement de Halifax (Greystone)

1. Nombre de logements	252	11. Nombre dans la collectivité	928
2. Type et nombre de log.	252 maisons en rangée	12. Âge (pourcentage estimé)	
		a) moins de 10 ans	
		b) de 10 à 19 ans	
3. Grandeur et nombre de log.	maisons en rangée : 180/3 c. à	c) de 20 à 29 ans	
	c., 72/>3 c. à c.	d) de 30 à 39 ans	
		e) de 40 à 49 ans	
4. An. de constr. des log.	1972	f) de 50 à 59 ans	
		g) de 60 à 59 ans	
5. Revêtement extérieur	stuc et bardage	h) au moins 70 ans	
6. État des lieux		13. État matrimonial (est.)	
a) répar. majeures nécess.	oui	a) célibataire	80 %
	réfections majeures requises au	b) marié/conjoint de fait	20 %
	bât. et aux terrains, budget de	c) séparé ou divorcé	
	1991-1992 sup. à 650 000 $	d) veuf ou veuve	
b) répar. mineures nécess.	bon état général	e) autres	
		14. Comp. raciale/ethnique	50 % Noirs indigènes
c) entr. régulier nécessaire	bon état général		50 % Blancs, 2 familles imm.
		15. Emploi	
		a) sans emploi	
		b) emploi à temps partiel	
7. % d'esp. vert	moins de 20 %	c) emploi à plein temps	
8. Installations existantes		16. % de bénéficiaires (est.)	69 %
a) laveries automatiques	oui		
b) salles de réunion	oui	17. Critères d'admissibilité	pointage, selon les besoins
c) installations de loisirs			
terrain de jeu avec équip.	2		
terrain de basketball	1	18. Y a-t-il une liste d'attente	non
gymnase		Nombre dans cette liste	
piscine (barboteuse ou rég.)			
terr. de baseball ou de softball		19. Durée d'attente pour log.	logé dès qu'approuvé (sauf 4/
patinoire			5 c. à c.
d) autres installations		20. Méthode de sélection	pointage
9. Type de stationnement	communautaire, en surface	21. Durée moyenne des baux	50 % demeurent depuis l'ouv.
			roul. de 50 % sur 3-5 ans
10. Sécurité		22. Taux de roulement	roulement de 20 %
a) entrée avant verrouillée	pêne dormant, chaque logement		
b) éclair. des endroits publ.		23. Source des subventions	75 % féd./12,5 % provincial
c) parcs de stationnement	assez bien éclairé		12,5 % municipal
d) agents de séc. en serv.	non	24. Coût pour les rés. des log.	axé sur le revenu (25 %)
e) autres caract. de sécurité			

Commission de logement de Halifax (Mulgrave)

1. Nombre de logements	348	11. Nombre dans la collectivité	820
2. Type et nombre de log.	2 tours d'hab de 64 log.	12. Âge (pourcentage estimé)	
	1 petit imm. de 21 log.	a) moins de 10 ans	
	204 maisons en rangée	b) de 10 à 19 ans	
3. Grandeur et nombre de log.	8 stud., maisons en rangée : 34/	c) de 20 à 29 ans	
	1 c. à c., 42/2 c. à c., 78/3 c. à	d) de 30 à 39 ans	
	c., 8/2 c. à c. et 141/3 c. à c.	e) de 40 à 49 ans	
4. An. de constr. des log.	1961-1989	f) de 50 à 59 ans	
		g) de 60 à 59 ans	
5. Revêtement extérieur	tous les app. - brique et béton	h) au moins 70 ans	
	murs d'extr. en brique et bardage		
6. État des lieux		13. État matrimonial (est.)	
a) répar. majeures nécess.	oui, trav. en cours depuis 3 ans	a) célibataire	72 %
	fissures majeures dans les briques	b) marié/conjoint de fait	18 %
	toits, fenêtres, etc.	c) séparé ou divorcé	
		d) veuf ou veuve	
b) répar. mineures nécess.	très bien entretenu, sous réserve	e) autres	
	des réparations à faire		
		14. Comp. raciale/ethnique	60 % Noirs indigènes
c) entr. régulier nécessaire			5 % familles d'immigrants
		15. Emploi	
		a) sans emploi	
		b) emploi à temps partiel	
7. % d'esp. vert	moins de 20 %	c) emploi à plein temps	
8. Installations existantes		16. % de bénéficiaires (est.)	65 %
a) laveries automatiques	oui		
b) salles de réunion	oui	17. Critères d'admissibilité	selon les besoins
c) installations de loisirs			
terrain de jeu avec équip.	3 avec équipement		
terrain de basketball	oui	18. Y a-t-il une liste d'attente	non
gymnase		Nombre dans cette liste	
piscine (barboteuse ou rég.)			
terr. de baseball ou de softball		19. Durée d'attente pour log.	logés dès qu'ils acceptent un
patinoire			logement
d) autres installations	aucun	20. Méthode de sélection	pointage
9. Type de stationnement	communautaire, en surface	21. Durée moyenne des baux	20 % long terme > 10 ans
			roulement de 50 % sur 3-5 ans
10. Sécurité		22. Taux de roulement	roulement de 12 %
a) entrée avant verrouillée	oui/ plus sonnerie d'ouverture		60 log. vacants de façon chron.
b) éclair. des endroits publ.	oui	23. Source des subventions	75 % féd./12,5 % prov.
c) parcs de stationnement	bien, loin de l'entrée		12,5 % municipal
d) agents de séc. en serv.	oui, habite dans la tour d'hab.	24. Coût pour les rés. des log.	axé sur le revenu (25 %)
e) autres caract. de sécurité	pêne dormant, pol. non en serv.		

Commission de logement du Manitoba (Mayfair)

1. Nombre de logements	75	11. Nombre dans la collectivité	200
2. Type et nombre de log.	complexe d'app. 3 étages avec	12. Âge (pourcentage estimé)	
	sorties extérieures séparées par	a) moins de 10 ans	40 %
	logement	b) de 10 à 19 ans	18 %
3. Grandeur et nombre de log.	maisons en rangée : 37/2 c. à c.	c) de 20 à 29 ans	17 %
	et 38/3 c. à c.	d) de 30 à 39 ans	20 %
		e) de 40 à 49 ans	3 %
4. An. de constr. des log.		f) de 50 à 59 ans	
		g) de 60 à 59 ans	1 %
5. Revêtement extérieur	stuc	h) au moins 70 ans	1 %
6. État des lieux		13. État matrimonial (est.)	
a) répar. majeures nécess.		a) célibataire	45
		b) marié/conjoint de fait	22
		c) séparé ou divorcé	20
		d) veuf ou veuve	
b) répar. mineures nécess.	en cours	e) autres	
		14. Comp. raciale/ethnique	40 % autoch., 10 % minorité
c) entr. régulier nécessaire	oui, plus terrains		visible, 50 % autres
		15. Emploi	
		a) sans emploi	62 %
		b) emploi à temps partiel	6 %
7. % d'esp. vert	10 %	c) emploi à plein temps	15 %
8. Installations existantes		16. % de bénéficiaires (est.)	60 %
a) laveries automatiques	oui		
b) salles de réunion		17. Critères d'admissibilité	selon besoins impérieux/Loi nat.
c) installations de loisirs			sur l'hab., besoin le plus grand
terrain de jeu avec équip.			références, disponibilité
terrain de basketball		18. Y a-t-il une liste d'attente	oui, mais applicable à l'âge
gymnase		Nombre dans cette liste	et au nombre, non spécifique au
piscine (barboteuse ou rég.)			projet
terr. de baseball ou de softball		19. Durée d'attente pour log.	de 4 à 6 mois
patinoire			
d) autres installations	structure d'escalade	20. Méthode de sélection	voir 17
9. Type de stationnement	communautaire, en surface	21. Durée moyenne des baux	de 2 à 3 ans
10. Sécurité		22. Taux de roulement	15 %
a) entrée avant verrouillée			
b) éclair. des endroits publ.	oui	23. Source des subventions	programmes de partage des
c) parcs de stationnement	bon accès		coûts fédéral/provincial
d) agents de séc. en serv.	gardien sur place	24. Coût pour les rés. des log.	25 % du revenu familial brut
e) autres caract. de sécurité	centre d'urgence 24 heures		

Commission de logement de Medicine Hat

1. Nombre de logements	211	11. Nombre dans la collectivité	625
2. Type et nombre de log.	1 tour d'hab. 4 petits imm.,	12. Âge (pourcentage estimé)	
	140 maisons en rangée, 30 m.	a) moins de 10 ans	25 %
	jumelées, 30 maisons individuelles	b) de 10 à 19 ans	25 %
3. Grandeur et nombre de log.	4 app. 1cc, MR. 4/1cc, 35/2cc,	c) de 20 à 29 ans	10 %
	105/3cc, MJ 8/2cc, 22/3cc, MI	d) de 30 à 39 ans	20 %
	3/2cc, 18/3cc, 12/+3 cc	e) de 40 à 49 ans	8 %
4. An. de constr. des log.	1971-1987	f) de 50 à 59 ans	5 %
		g) de 60 à 59 ans	5 %
5. Revêtement extérieur	stuc et bardage	h) au moins 70 ans	3 %
	immeuble d'app. en brique		
6. État des lieux		13. État matrimonial (est.)	
a) répar. majeures nécess.		a) célibataire	30 %
		b) marié/conjoint de fait	30 %
		c) séparé ou divorcé	39 %
		d) veuf ou veuve	1 %
b) répar. mineures nécess.		e) autres	
		14. Comp. raciale/ethnique	Causasiens, hispano-américains
c) entr. régulier nécessaire	Oui		orientaux, autochtones
		15. Emploi	
		a) sans emploi	15 %
		b) emploi à temps partiel	20 %
7. % d'esp. vert	27 %	c) emploi à plein temps	30 %
8. Installations existantes		16. % de bénéficiaires (est.)	18 %
a) laveries automatiques			
b) salles de réunion		17. Critères d'admissibilité	familles à faible revenu
c) installations de loisirs			pers. ayant des besoins spéciaux
terrain de jeu avec équip.			limite des biens 7 000 $
terrain de basketball		18. Y a-t-il une liste d'attente	oui
gymnase		Nombre dans cette liste	214
piscine (barboteuse ou rég.)			
terr. de baseball ou de softball		19. Durée d'attente pour log.	de 9 mois à 1 an
patinoire			
d) autres installations	aucun	20. Méthode de sélection	pointage selon les besoins
9. Type de stationnement	communautaire, en surface	21. Durée moyenne des baux	18 mois
10. Sécurité		22. Taux de roulement	20 %
a) entrée avant verrouillée			
b) éclair. des endroits publ.	oui	23. Source des subventions	SCHL - 70 %
c) parcs de stationnement			prov. 24 %, ville 6 %
d) agents de séc. en serv.		24. Coût pour les rés. des log.	25 % du revenu brut
e) autres caract. de sécurité			

Commission de logement d'Ottawa (Russell Heights)

1. Nombre de logements	160	11. Nombre dans la collectivité	700
2. Type et nombre de log.	maisons en rangée	12. Âge (pourcentage estimé)	
		a) moins de 10 ans	40
		b) de 10 à 19 ans	15
3. Grandeur et nombre de log.	97/3 c. à c., 47/4 c. à c.	c) de 20 à 29 ans	25
	16/5 c. à c.	d) de 30 à 39 ans	15
		e) de 40 à 49 ans	15
4. An. de constr. des log.	1968	f) de 50 à 59 ans	
		g) de 60 à 59 ans	
5. Revêtement extérieur	brique et bardage	h) au moins 70 ans	
6. État des lieux		13. État matrimonial (est.)	
a) répar. majeures nécess.	oui	a) célibataire	50 %
	fondations fissurées, toits, égouts,	b) marié/conjoint de fait	
	rénov. cuis./sdb	c) séparé ou divorcé	
		d) veuf ou veuve	
b) répar. mineures nécess.	oui	e) autres	
	éviers qui fuient		
	fenêtres brisées	14. Comp. raciale/ethnique	35 % minorités visibles
c) entr. régulier nécessaire	oui		Arabes, Somalien, Libanais
	robinets	15. Emploi	
	planchers à refinir	a) sans emploi	65 %
		b) emploi à temps partiel	15 %
7. % d'esp. vert	de 10 % à 15 %	c) emploi à plein temps	20 %
8. Installations existantes		16. % de bénéficiaires (est.)	90 %
a) laveries automatiques			
b) salles de réunion	oui	17. Critères d'admissibilité	selon les besoins
c) installations de loisirs			priorité accordée aux victimes de
terrain de jeu avec équip.	oui/ équip. endommagé		violence familiale
terrain de basketball	oui	18. Y a-t-il une liste d'attente	oui
gymnase		Nombre dans cette liste	liste centrale 600 noms
piscine (barboteuse ou rég.)			
terr. de baseball ou de softball		19. Durée d'attente pour log.	5 mois
patinoire	oui		
d) autres installations	terrain de volley-ball	20. Méthode de sélection	pointage selon les besoins
9. Type de stationnement	communautaire, en surface	21. Durée moyenne des baux	de 5 à 10 ans
			plusieurs résidents très anciens
10. Sécurité		22. Taux de roulement	15 % par année
a) entrée avant verrouillée	s.o.		
b) éclair. des endroits publ.	oui	23. Source des subventions	Soc. de logement de l'Ontario
c) parcs de stationnement			province
d) agents de séc. en serv.	oui	24. Coût pour les rés. des log.	axé sur le revenu (25 %)
e) autres caract. de sécurité			

Commission de logement de Peal sans but lucratif (Britannia)

1. Nombre de logements	121	11. Nombre dans la collectivité	335
2. Type et nombre de log.	tour d'habitation	12. Âge (pourcentage estimé)	
		a) moins de 10 ans	38 %
		b) de 10 à 19 ans	18 %
3. Grandeur et nombre de log.	34 app. 1 cc, 72 app./2 cc	c) de 20 à 29 ans	
	15 app. 3 cc	d) de 30 à 39 ans	
		e) de 40 à 49 ans	
4. An. de constr. des log.	1989	f) de 50 à 59 ans	
		g) de 60 à 59 ans	
5. Revêtement extérieur	brique et béton	h) au moins 70 ans	
			46 % adultes, 54 % enfants
6. État des lieux		13. État matrimonial (est.)	
a) répar. majeures nécess.		a) célibataire	11 %
		b) marié/conjoint de fait	34 %
		c) séparé ou divorcé	48 %
		d) veuf ou veuve	1 %
b) répar. mineures nécess.		e) autres	6 %
		14. Comp. raciale/ethnique	environ 80 % minorités visibles
c) entr. régulier nécessaire	oui		
		15. Emploi	
		a) sans emploi	15 %
		b) emploi à temps partiel	5 %
7. % d'esp. vert	38 %	c) emploi à plein temps	80 %
8. Installations existantes		16. % de bénéficiaires (est.)	35 %
a) laveries automatiques	oui		
b) salles de réunion	oui	17. Critères d'admissibilité	doivent avoir un revenu
c) installations de loisirs	oui		doivent pouv. vivre de façon aut.
terrain de jeu avec équip.	oui		de 16 à 59 ans
terrain de basketball	oui	18. Y a-t-il une liste d'attente	oui
gymnase		Nombre dans cette liste	liste centrale : 10 000
piscine (barboteuse ou rég.)			
terr. de baseball ou de softball		19. Durée d'attente pour log.	aucune jusqu'à 3 ans
patinoire			selon les besoins et la place
d) autres installations		20. Méthode de sélection	pointage selon les besoins
			locataires du marché selon date
9. Type de stationnement	communautaire, en surface	21. Durée moyenne des baux	5 ans pour rés. subv.
	souterrains		loc. du marché pér. plus longue
10. Sécurité		22. Taux de roulement	18 %
a) entrée avant verrouillée	oui		
b) éclair. des endroits publ.	oui	23. Source des subventions	Prog. de log. sans but lucratif
c) parcs de stationnement	bon accès		féd./prov.
d) agents de séc. en serv.	non	24. Coût pour les rés. des log.	axé sur le revenu (25 %)
e) autres caract. de sécurité	interphone		jeu du marché taux du marché

Commission de logement de Toronto (Brahms)

1. Nombre de logements	356	11. Nombre dans la collectivité	2500-3000
2. Type et nombre de log.	2 tours d'hab., 4 m. en rangée	12. Âge (pourcentage estimé)	
		a) moins de 10 ans	10 %
		b) de 10 à 19 ans	15 %
3. Grandeur et nombre de log.	50 app./1 c. à c., 242 app./2 c. à	c) de 20 à 29 ans	15 %
	c., 50 app./3 c. à c., 14 log./	d) de 30 à 39 ans	20 %
	>3 c. à c.	e) de 40 à 49 ans	18 %
4. An. de constr. des log.	1975	f) de 50 à 59 ans	2 %
		g) de 60 à 59 ans	1 %
5. Revêtement extérieur	tout en brique	h) au moins 70 ans	
6. État des lieux		13. État matrimonial (est.)	
a) répar. majeures nécess.	fondation fissurée	a) célibataire	60 %
	fuite d'eau	b) marié/conjoint de fait	20 %
		c) séparé ou divorcé	15 %
		d) veuf ou veuve	5 %
b) répar. mineures nécess.	oui	e) autres	
		14. Comp. raciale/ethnique	multiraciale
c) entr. régulier nécessaire	oui		multiethnique
		15. Emploi	
		a) sans emploi	20 %
		b) emploi à temps partiel	5 %
7. % d'esp. vert	10 %	c) emploi à plein temps	15 %
8. Installations existantes		16. % de bénéficiaires (est.)	60 %
a) laveries automatiques	oui		
b) salles de réunion	oui	17. Critères d'admissibilité	lignes directrices SLO
c) installations de loisirs	oui		priorité femmes battues
terrain de jeu avec équip.	oui		
terrain de basketball	oui	18. Y a-t-il une liste d'attente	oui
gymnase		Nombre dans cette liste	
piscine (barboteuse ou rég.)	oui		
terr. de baseball ou de softball		19. Durée d'attente pour log.	4 ans
patinoire			
d) autres installations	jardins communautaires	20. Méthode de sélection	lignes directrices SLO
9. Type de stationnement	communautaire, en surface	21. Durée moyenne des baux	de 3 à 5 ans
	souterrains/2 niveaux		
10. Sécurité		22. Taux de roulement	20 %
a) entrée avant verrouillée	oui		
b) éclair. des endroits publ.	oui	23. Source des subventions	SCH
c) parcs de stationnement	oui		SLO
d) agents de séc. en serv.	oui	24. Coût pour les rés. des log.	25 % du revenu brut
e) autres caract. de sécurité	caméras de surveillance		selon taille famille

Enquête sur le développement communautaire	Mulgrave Park (Halifax)
1. Y a-t-il une association de locataires	oui
3. Endroit de la collectivité de logement public	bord nord de la péninsule
4. Y a-t-il des services de transport/type	oui/autobus
5. Niveau de transport existant	bon
6. Le transport est-il abordable	non, on débat de la question
6b. Cela nuit-il à l'accessibilité	oui
7. Écoles à proximité/type	oui, écoles élémentaire et secondaires premier cycle
	collège et écoles secondaires par autobus
8. Services médicaux à proximité/type	oui/cabinets de médecin, hôpital par autobus
9. Secteur commercial à proximité/type	épicerie à 20 minutes à pied
10. Programmes sur place	
(i) Programmes d'entraide	1 plus hors-collectivité
(ii) Progr. de form. professionnelle/progr. éducationnels	3
(iii) Programmes d'acquisition de l'autonomie	2
(iv) Programmes ayant trait à la santé	1
(v) Prog. de counselling/d'hygiène mentale	0
(vi) Loisirs/passe-temps/artisanat, etc.	1
11. Programmes qui, selon vous, sont nécessaires	programmes éducationnels/cours individuels
12. Comment apprenez-vous l'existence des ressources	réseau et répertoires, ainsi que liste de l'association de locataires
13. Évaluation des ressources utilisées	le réseau est une très bonne source d'information
14. Autres ressources existantes	connaissance commune
15. Qu'est-ce qui contribuerait à vous maintenir à jour	plus de renseignements et mises à jour permanentes
16. Installations récréatives	
(i) terrain(s) de jeu	3
(ii) terrain de basketball	1
(iii) terrain de tennis	0
(iv) piscine	0
(v) gymnase	0
17. Autres installations de loisirs	salle des loisirs pour les programmes du centre de ressources
18. Salle communautaire/salles de réunions	oui
19. Autres endroits où les gens peuvent se réunir	centre de loisirs
20. Services qui pourraient être offerts	
(i) Garderie	non
(ii) Laverie automatique	oui, 3
(iii) Magasins à prix uniques ou dépanneurs	2/un de chaque côté
21. Autres services ou installations	non
22. Services ou installations nécessaires	garderie/cours individuels
22c. Plans afin de fournir ces services	L'association des locataires travaille à la question de la garderie

Enquête sur le développement communautaire	Britannia Place (Mississauga)
1. Y a-t-il une association de locataires	oui/Comité d'orientation (équivalent à une association de locataires)
3. Endroit de la collectivité de logement public	au centre de la ville
4. Y a-t-il des services de transport/type	oui/autobus
5. Niveau de transport existant	adéquat
6. Le transport est-il abordable	non, trop cher pour ceux dont le revenu est fixe
6b. Cela nuit-il à l'accessibilité	oui
7. Écoles à proximité/type	oui/garderie - 13 ans dist. de marche, 7e et 8e, et coll., par autobus
8. Services médicaux à proximité/type	oui/cabinets de médecins et de dentistes à distance de marche
	l'hôpital est à 5 minutes en voiture
9. Secteur commercial à proximité/type	oui/centre commercial
10. Programmes sur place	
(i) Programmes d'entraide	2
(ii) Progr. de form. professionnelle/progr. éducationnels	hors-collectivité
(iii) Programmes d'acquisition de l'autonomie	hors-collectivité
(iv) Programmes ayant trait à la santé	hors-collectivité
(v) Prog. de counselling/d'hygiène mentale	hors-collectivité
(vi) Loisirs/passe-temps/artisanat, etc.	oui, sur place
11. Programmes qui, selon vous, sont nécessaires	la plupart sont offerts hors-collectivité
12. Comment apprenez-vous l'existence des ressources	réseau et administrateur de l'immeuble
13. Évaluation des ressources utilisées	bonnes
14. Autres ressources existantes	conférenciers et animateur social
15. Qu'est-ce qui contribuerait à vous maintenir à jour	formation permanente et centre d'information
16. Installations récréatives	
(i) terrain(s) de jeu	petit terrain de jeux pour les enfants de 3 à 5 ans
(ii) terrain de basketball	le stat. a été transformé en terrain de basketball
(iii) terrain de tennis	non
(iv) piscine	non
(v) gymnase	non
17. Autres installations de loisirs	salle commune
18. Salle communautaire/salles de réunions	petite salle
19. Autres endroits où les gens peuvent se réunir	non, mais on esp. que l'école voisine du compl. sera bientôt disp,
20. Services qui pourraient être offerts	
(i) Garderie	non
(ii) Laverie automatique	oui
(iii) Magasins à prix uniques ou dépanneurs	oui
21. Autres services ou installations	non
22. Services ou installations nécessaires	gymnase
22c. Plans afin de fournir ces services	non

Enquête sur le développement communautaire	Medicine Hat
1. Y a-t-il une association de locataires	pas d'association de locataires officielle
3. Endroit de la collectivité de logement public	19 collectivités de logement public dans la ville
4. Y a-t-il des services de transport/type	oui/autobus
5. Niveau de transport existant	pendant le jour, ça va
6. Le transport est-il abordable	oui
6b. Cela nuit-il à l'accessibilité	non
7. Écoles à proximité/type	oui
8. Services médicaux à proximité/type	pas à distance de marche, mais accessible
9. Secteur commercial à proximité/type	50 % sont à proximité d'une zone commerciale
10. Programmes sur place	hors-collectivité
(i) Programmes d'entraide	hors-collectivité
(ii) Progr. de form. professionnelle/progr. éducationnels	hors-collectivité
(iii) Programmes d'acquisition de l'autonomie	conférenciers
(iv) Programmes ayant trait à la santé	hors-collectivité
(v) Prog. de counselling/d'hygiène mentale	hors-collectivité
(vi) Loisirs/passe-temps/artisanat, etc.	
	sans objet
11. Programmes qui, selon vous, sont nécessaires	
	répertoire des services municipaux; réseaux
12. Comment apprenez-vous l'existence des ressources	
	évaluation minime
13. Évaluation des ressources utilisées	
	aucune
14. Autres ressources existantes	
	brochure
15. Qu'est-ce qui contribuerait à vous maintenir à jour	et bulletin
16. Installations récréatives	non
(i) terrain(s) de jeu	non
(ii) terrain de basketball	non
(iii) terrain de tennis	non
(iv) piscine	non
(v) gymnase	
	non
17. Autres installations de loisirs	
	non
18. Salle communautaire/salles de réunions	non
19. Autres endroits où les gens peuvent se réunir	
	oui
20. Services qui pourraient être offerts	non
(i) Garderie	non
(ii) Laverie automatique	
(iii) Magasins à prix uniques ou dépanneurs	non
21. Autres services ou installations	salles de réunion, programmes de counselling et d'éducation
22. Services ou installations nécessaires	quelques-uns
22c. Plans afin de fournir ces services	

Enquête sur le développement communautaire	Brahms (Toronto)
1. Y a-t-il une association de locataires	Association de locataires
3. Endroit de la collectivité de logement public	à North York
4. Y a-t-il des services de transport/type	oui/autobus
5. Niveau de transport existant	bon service est-ouest mais service médiocre nord-sud
6. Le transport est-il abordable	non
6b. Cela nuit-il à l'accessibilité	oui
7. Écoles à proximité/type	écoles élémentaires à une longue distance à pied
	collège et écoles secondaires par autobus
8. Services médicaux à proximité/type	un hôpital est accessible
9. Secteur commercial à proximité/type	centre commercial à 30 minutes à pied
	galerie marchande à deux autobus de distance
10. Programmes sur place	
(i) Programmes d'entraide	1
(ii) Progr. de form. professionnelle/progr. éducationnels	3
(iii) Programmes d'acquisition de l'autonomie	1
(iv) Programmes ayant trait à la santé	2
(v) Prog. de counselling/d'hygiène mentale	0
(vi) Loisirs/passe-temps/artisanat, etc.	2
11. Programmes qui, selon vous, sont nécessaires	counselling
12. Comment apprenez-vous l'existence des ressources	répertoires, réseaux et CLIC
13. Évaluation des ressources utilisées	il y a des ressources, mais il faut en être informé
14. Autres ressources existantes	réseaux et séminaires
15. Qu'est-ce qui contribuerait à vous maintenir à jour	une source de stat. démographiques pour terminer les propositions
16. Installations récréatives	
(i) terrain(s) de jeu	1
(ii) terrain de basketball	1
(iii) terrain de tennis	0
(iv) piscine	1
(v) gymnase	0
17. Autres installations de loisirs	non
18. Salle communautaire/salles de réunions	3 salles de réunion
19. Autres endroits où les gens peuvent se réunir	le local loué par la Commission de logement au Breakfast Club est
	disponible
20. Services qui pourraient être offerts	
(i) Garderie	oui
(ii) Laverie automatique	oui
(iii) Magasins à prix uniques ou dépanneurs	non
21. Autres services ou installations	Metro Housing Office
22. Services ou installations nécessaires	sécurité, services aux jeunes et entretien
22c. Plans afin de fournir ces services	quelques-uns

Enquête sur le développement communautaire	Greystone (Halifax)
1. Y a-t-il une association de locataires	oui
3. Endroit de la collectivité de logement public	aux abords de la ville, elle est isolée
4. Y a-t-il des services de transport/type	oui/autobus
5. Niveau de transport existant	service de passable à irrégulier, médiocre durant les fins de sem.
6. Le transport est-il abordable	quest. à déb. car de nombreux rés. doivent prendre l'autobus
6b. Cela nuit-il à l'accessibilité	cela nuit à l'accessibilité
7. Écoles à proximité/type	écoles élémentaires à distance de marche
	les étud. des écoles sec. de 1er et de 2e cycle prennent l'autobus
8. Services médicaux à proximité/type	cabinets de médecin et clinique médicale
9. Secteur commercial à proximité/type	oui/zone comm. dév. à une longue distance à pied ou par autobus
10. Programmes sur place	
(i) Programmes d'entraide	hors-collectivité
(ii) Progr. de form. professionnelle/progr. éducationnels	1
(iii) Programmes d'acquisition de l'autonomie	1 plus hors-collectivité
(iv) Programmes ayant trait à la santé	1 plus hors-collectivité
(v) Prog. de counselling/d'hygiène mentale	hors-collectivité
(vi) Loisirs/passe-temps/artisanat, etc.	1 plus hors-collectivité
11. Programmes qui, selon vous, sont nécessaires	programmes de motivation
12. Comment apprenez-vous l'existence des ressources	bibliothèque, répertoires et réseaux
13. Évaluation des ressources utilisées	les répertoires sont bons, mais les mises à jour coûtent cher
14. Autres ressources existantes	les listes doivent être mises à jour
15. Qu'est-ce qui contribuerait à vous maintenir à jour	un réseau officiel est nécessaire pour la mise à jour des répertoires
16. Installations récréatives	
(i) terrain(s) de jeu	2
(ii) terrain de basketball	1
(iii) terrain de tennis	non
(iv) piscine	non, hors-collectivité mais à proximité
(v) gymnase	non
17. Autres installations de loisirs	non
18. Salle communautaire/salles de réunions	oui/deux locaux
19. Autres endroits où les gens peuvent se réunir	non
20. Services qui pourraient être offerts	
(i) Garderie	oui, garderie, 20 places, subventionnée
(ii) Laverie automatique	non, dans chaque logement
(iii) Magasins à prix uniques ou dépanneurs	non
21. Autres services ou installations	non
22. Services ou installations nécessaires	magasin pop., ainsi que progr. et inst. de réparation de voiture
22c. Plans afin de fournir ces services	quelques-uns

Enquête sur le développement communautaire	Upper Dawson (Bathurst)
1. Y a-t-il une association de locataires	oui
3. Endroit de la collectivité de logement public	centre-ville
4. Y a-t-il des services de transport/type	aucun transport public
5. Niveau de transport existant	S.O.
6. Le transport est-il abordable	S.O., taxis seulement, non abordables
6b. Cela nuit-il à l'accessibilité	oui, beaucoup
7. Écoles à proximité/type	non, longue marche (2 à 2,5 km) sans trottoir, lettres sont adressées à ce sujet au conseil scolaire
8. Services médicaux à proximité/type	hôpital à 2,5 km et médecins de l'autre côté de la rue
9. Secteur commercial à proximité/type	oui/galerie marchande à proximité
10. Programmes sur place	
(i) Programmes d'entraide	1
(ii) Progr. de form. professionnelle/progr. éducationnels	1 plus hors-collectivité
(iii) Programmes d'acquisition de l'autonomie	4 plus hors-collectivité
(iv) Programmes ayant trait à la santé	1 plus hors-collectivité
(v) Prog. de counselling/d'hygiène mentale	conférenciers invités, une fois par mois
(vi) Loisirs/passe-temps/artisanat, etc.	2 plus hors-collectivité
11. Programmes qui, selon vous, sont nécessaires	programmes de formation professionnelle
12. Comment apprenez-vous l'existence des ressources	réseaux et répertoires
13. Évaluation des ressources utilisées	ils disposent d'un animateur social proactif
14. Autres ressources existantes	organismes communautaires comme le YMCA/YWCA
15. Qu'est-ce qui contribuerait à vous maintenir à jour	une personne pour réunir et distribuer l'information
16. Installations récréatives	
(i) terrain(s) de jeu	1
(ii) terrain de basketball	hors-collectivité, Bathurst Basketball Assoc.
(iii) terrain de tennis	hors-collectivité, Coronation Park
(iv) piscine	hors-collectivité, Bathurst Aquatic Centre
(v) gymnase	à l'école/hors-collectivité
17. Autres installations de loisirs	2 terrains de volley-ball, une salle de quilles hors-collectivité
	terrains de baseball, hors-collectivité
18. Salle communautaire/salles de réunions	oui, à l'église, ainsi qu'au Kinsman Centre
19. Autres endroits où les gens peuvent se réunir	non
20. Services qui pourraient être offerts	
(i) Garderie	non
(ii) Laverie automatique	non
(iii) Magasins à prix uniques ou dépanneurs	non
21. Autres services ou installations	un bureau d'entretien sur les lieux
22. Services ou installations nécessaires	ateliers, magasin, coiffeur, laverie
22c. Plans afin de fournir ces services	quelques-uns

Enquête sur le développement communautaire	Russell Heights (Ottawa)
1. Y a-t-il une association de locataires	oui
3. Endroit de la collectivité de logement public	Ottawa sud
4. Y a-t-il des services de transport/type	oui/autobus
5. Niveau de transport existant	important réseau
6. Le transport est-il abordable	cela peut poser un problème
6b. Cela nuit-il à l'accessibilité	la question est débattue
7. Écoles à proximité/type	écoles élémentaire et secondaire à proximité, collège par autobus
8. Services médicaux à proximité/type	il y a un hôpital à proximité
9. Secteur commercial à proximité/type	oui
10. Programmes sur place	
(i) Programmes d'entraide	1
(ii) Progr. de form. professionnelle/progr. éducationnels	4
(iii) Programmes d'acquisition de l'autonomie	1
(iv) Programmes ayant trait à la santé	1
(v) Prog. de counselling/d'hygiène mentale	2
(vi) Loisirs/passe-temps/artisanat, etc.	2
11. Programmes qui, selon vous, sont nécessaires	programmes pour jeunes adultes, programmes de loisirs
12. Comment apprenez-vous l'existence des ressources	réseau, répertoire, centre de services sociaux
13. Évaluation des ressources utilisées	bonnes
14. Autres ressources existantes	manuel des ressources aux immigrants
15. Qu'est-ce qui contribuerait à vous maintenir à jour	
16. Installations récréatives	
(i) terrain(s) de jeu	oui
(ii) terrain de basketball	oui
(iii) terrain de tennis	non
(iv) piscine	non
(v) gymnase	non
17. Autres installations de loisirs	patinoire en hiver
18. Salle communautaire/salles de réunions	oui
19. Autres endroits où les gens peuvent se réunir	oui/centre de loisirs
	à proximité
20. Services qui pourraient être offerts	
(i) Garderie	oui/réservés aux personnes inscrites aux progr. éducationnels
(ii) Laverie automatique	oui
(iii) Magasins à prix uniques ou dépanneurs	non
21. Autres services ou installations	centre d'accueil
22. Services ou installations nécessaires	
22c. Plans afin de fournir ces services	

Enquête sur le développement communautaire	Abbotsfield/Rundle (Edmonton-Candora)
1. Y a-t-il une association de locataires	non
3. Endroit de la collectivité de logement public	dans le nord-est d'Edmonton, îlot de pauvreté
4. Y a-t-il des services de transport/type	oui/autobus
5. Niveau de transport existant	bon
6. Le transport est-il abordable	non abordable
6b. Cela nuit-il à l'accessibilité	oui, doivent l'utiliser à plusieurs fins
7. Écoles à proximité/type	école élém. et école sec. de premier cycle à distance de marche
	école secondaire de deuxième cycle et collège par autobus
8. Services médicaux à proximité/type	cabinets de médecin et de dentiste à distance de marche
	aucun hôpital à proximité
9. Secteur commercial à proximité/type	oui, une banque et des épiceries, etc.
10. Programmes sur place	
(i) Programmes d'entraide	3 hors-collectivité à proximité
(ii) Progr. de form. professionnelle/progr. éducationnels	2 hors-collectivité à proximité
(iii) Programmes d'acquisition de l'autonomie	1 hors-collectivité à proximité
(iv) Programmes ayant trait à la santé	1 hors-collectivité à proximité
(v) Prog. de counselling/d'hygiène mentale	1 hors-collectivité à proximité
(vi) Loisirs/passe-temps/artisanat, etc.	1 + 3 hors-collectivité à proximité
11. Programmes qui, selon vous, sont nécessaires	Association de locataires, plus de programmes, laverie automat.
12. Comment apprenez-vous l'existence des ressources	Répertoires, réseaux
13. Évaluation des ressources utilisées	bonnes
14. Autres ressources existantes	non
15. Qu'est-ce qui contribuerait à vous maintenir à jour	satisfait des ressources existantes, mais il en faut plus
16. Installations récréatives	
(i) terrain(s) de jeu	non
(ii) terrain de basketball	non
(iii) terrain de tennis	oui
(iv) piscine	non
(v) gymnase	hors-collectivité
17. Autres installations de loisirs	non
	oui/nombre limité
18. Salle communautaire/salles de réunions	
	non
19. Autres endroits où les gens peuvent se réunir	
20. Services qui pourraient être offerts	non
(i) Garderie	non
(ii) Laverie automatique	non
(iii) Magasins à prix uniques ou dépanneurs	
	non
21. Autres services ou installations	
	Assoc. de loc., inst. de loisirs, laverie automatique, grande salle
22. Services ou installations nécessaires	
22c. Plans afin de fournir ces services	

Enquête sur le développement communautaire	Byers/Westwood (Halifax)
1. Y a-t-il une association de locataires	oui
3. Endroit de la collectivité de logement public	au centre-ville
4. Y a-t-il des services de transport/type	oui/autobus
5. Niveau de transport existant	très bon
6. Le transport est-il abordable	la question est débattue
6b. Cela nuit-il à l'accessibilité	nuit à l'accessibilité aux services médicaux
7. Écoles à proximité/type	écoles élém. et secondaires de premier cycle à distance de marche
	école secondaire et collège par autobus
8. Services médicaux à proximité/type	clinique médicale à distance de marche
	un hôpital est accessible par autobus
9. Secteur commercial à proximité/type	un district commercial se trouve à distance de marche
10. Programmes sur place	
(i) Programmes d'entraide	
(ii) Progr. de form. professionnelle/progr. éducationnels	
(iii) Programmes d'acquisition de l'autonomie	1 plus hors-collectivité
(iv) Programmes ayant trait à la santé	
(v) Prog. de counselling/d'hygiène mentale	
(vi) Loisirs/passe-temps/artisanat, etc.	1
11. Programmes qui, selon vous, sont nécessaires	progr. d'entraide, de préparation à la vie active, d'hygiène mentale
12. Comment apprenez-vous l'existence des ressources	ress. des bibliothèques, répertoires, la ville fournit de l'information
13. Évaluation des ressources utilisées	l'information est bonne mais elle coûte cher à mettre à jour
14. Autres ressources existantes	on a besoin de listes mises à jour
15. Qu'est-ce qui contribuerait à vous maintenir à jour	un réseau officiel est nécessaire pour la mise à jour des listes
16. Installations récréatives	
(i) terrain(s) de jeu	oui
(ii) terrain de basketball	oui
(iii) terrain de tennis	non
(iv) piscine	non, pataugeuse à jet d'eau
(v) gymnase	hors-collectivité, mais à proximité
17. Autres installations de loisirs	terrain de baseball, bien utilisé
18. Salle communautaire/salles de réunions	oui
19. Autres endroits où les gens peuvent se réunir	au centre communautaire voisin
20. Services qui pourraient être offerts	
(i) Garderie	oui/limité
(ii) Laverie automatique	dans chaque logement
(iii) Magasins à prix uniques ou dépanneurs	hors-collectivité à proximité
21. Autres services ou installations	non
22. Services ou installations nécessaires	offrir plus de serv. de garderie et de progr. sur l'art d'être parents
22c. Plans afin de fournir ces services	propositions en cours

Enquête sur le développement communautaire	Mayfair (Winnipeg)
1. Y a-t-il une association de locataires	premières démarches, non organisées officiellement encore
3. Endroit de la collectivité de logement public	centre-ville
4. Y a-t-il des services de transport/type	oui/autobus
5. Niveau de transport existant	bon sur la route principale
6. Le transport est-il abordable	abordable, mais les laissez-passer coûtent cher
6b. Cela nuit-il à l'accessibilité	nuit à l'accessibilité
7. Écoles à proximité/type	écoles élémentaires voisines du complexe
	écoles secondaires et collège par autobus
8. Services médicaux à proximité/type	une clinique et un hôpital à distance de marche
9. Secteur commercial à proximité/type	oui/à distance de marche, galerie marchande à 25 minutes à pied
10. Programmes sur place	
(i) Programmes d'entraide	hors-collectivité
(ii) Progr. de form. professionnelle/progr. éducationnels	hors-collectivité
(iii) Programmes d'acquisition de l'autonomie	hors-collectivité
(iv) Programmes ayant trait à la santé	hors-collectivité
(v) Prog. de counselling/d'hygiène mentale	hors-collectivité
(vi) Loisirs/passe-temps/artisanat, etc.	hors-collectivité
11. Programmes qui, selon vous, sont nécessaires	progr. de garderie et l'art d'être parents sont vitaux et seraient util.
12. Comment apprenez-vous l'existence des ressources	manuel sur les services communautaires et réseaux
13. Évaluation des ressources utilisées	très utiles, particulièrement le bulletin
14. Autres ressources existantes	non
15. Qu'est-ce qui contribuerait à vous maintenir à jour	non
16. Installations récréatives	
(i) terrain(s) de jeu	non
(ii) terrain de basketball	non
(iii) terrain de tennis	non
(iv) piscine	non
(v) gymnase	non
17. Autres installations de loisirs	balancoires et bascules, mais on les a enlevées
	à cause du bruit
18. Salle communautaire/salles de réunions	non
19. Autres endroits où les gens peuvent se réunir	non
20. Services qui pourraient être offerts	
(i) Garderie	non
(ii) Laverie automatique	non, laveuses seulement dans chaque logement
(iii) Magasins à prix uniques ou dépanneurs	non
21. Autres services ou installations	non
22. Services ou installations nécessaires	salle de réunion, garderie et une laverie automatique
22c. Plans afin de fournir ces services	aucun